

# L'ÉPICENTRE

L'ACTU ÉCO. & SOCIÉTALE  
DU VAL DE LOIRE

## ENTREPRISES

MAYOU : LA MODE DE SECONDE  
MAIN SANS PRISE DE TÊTE

## DOSSIER

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE  
RÉVOLUTION ANNONCÉE

## LE SIXIÈME ÉCOPARK FRANÇAIS, EN CONSTRUCTION PRÈS D'ORLÉANS

Lire page 6



# VIVEZ L'EXPERIENCE PLAYOFFS

DEVENEZ PARTENAIRE DE L'OLB

Contact : [commercial@orleansloiretbasket.fr](mailto:commercial@orleansloiretbasket.fr)



Expérience...



Partage...



Passion...



Emotions...



**Orléans Loiret Basket**

[www.orleansloiretbasket.fr](http://www.orleansloiretbasket.fr)

Arena CO'Met

[commercial@orleansloiretbasket.fr](mailto:commercial@orleansloiretbasket.fr)

06 24 43 71 33

Christophe Combemorel



Mai-Juin 2024  
ÉDITION DU LOIRET  
Gratuit

#35

[www.lepicentre.online](http://www.lepicentre.online)

Groupama Up /  
Espace entreprises,  
2 avenue de Chateaudun  
CS1319 - 41013 Blois Cedex  
02 54 74 30 39

**PRÉSIDENT** ▾

François Delaisse

**RELATIONS EXTÉRIEURES** ▾

Philippe Duisit  
06 33 22 43 19

Guillaume Malbo  
06 33 12 77 56

**CONTACT** ▾  
**COMMERCIAL**

Denis Labrune  
06 86 70 03 85

**IMPRESSION** ▾

Imprimerie Médié, Contres

**GRAPHISME** ▾

Culture Com', Blois  
02 54 46 39 35

**RÉDACTEURS** ▾

Estelle Cuiry  
Stéphane De Laage  
Bruno Goupille  
Laëtitia Piquet  
Sophie Manuel  
Maxence Yvernault  
Camille Colloch  
Émilie Marmion

**SECRETARIAT DE RÉDACTION** ▾

Emmanuel Jeangirard

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S.  
Au capital de 10 000 euros  
Siret 53804876000028  
Dépot légal & parution  
ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle  
du contenu de ce journal est interdite  
sauf accord préalable de la direction.



# ÉDITO

3

## « Peux-tu m'écrire un éditto sur l'intelligence artificielle ? »

C'est la question que j'ai posée à ChatGPT. Rassurez-vous, je n'ai pas cherché à copier-coller bêtement le texte écrit en quelques secondes par le logiciel d'intelligence artificielle.

Mais, j'étais curieux de voir si ChatGPT ferait moins bien, aussi bien, voire mieux qu'un journaliste. Sur la forme, le cahier des charges est rempli : six paragraphes se succèdent et il n'y a aucune faute d'orthographe. Sur le fond, le logiciel présente les avantages et les inconvénients de l'intelligence artificielle, il cite plusieurs exemples concrets tout au long du texte et il se pose même des questions à lui-même ou à la société.

Mais, une partie du « travail » laisse encore à désirer : l'écriture manque cruellement d'humanité, de chaleur, de spontanéité et semble un peu « robotisée ». Prenons un autre exemple ; imaginons deux lettres : la première est écrite par l'un de vos proches, un humain donc, et celui-ci va vous faire part de ses sentiments, quels qu'ils soient, de manière spontanée. La deuxième est écrite par l'intelligence artificielle, qui n'a aucun sentiment et qui ne peut pas connaître les vôtres. Laquelle préférez-vous ? Personnellement, je préfère la première.

Ma critique de cet « éditto » était facile : je savais en le lisant qu'il avait été écrit par ChatGPT. Mais qu'en est-il du professeur, du collègue aux études supérieures, qui a une copie devant lui ? Serait-il capable de discerner si cette copie a été écrite avec l'aide de l'intelligence artificielle ? Comment peut-il identifier une telle copie ? La réponse semble compliquée. Et qu'en est-il de vous, lecteur ? Seriez-vous capable de différencier un article écrit par un journaliste d'un article écrit par l'intelligence artificielle ? Dès lors, le métier de journaliste est-il menacé ? Seul l'avenir nous le dira.



Notre dossier du mois « Intelligence artificielle, une révolution annoncée » décrypte l'utilité de l'intelligence artificielle et ses conséquences pour notre société. Et promis, j'ai écrit moi-même cet éditorial !  
Bonne lecture,

Maxence Yvernault

## 5 EN BREF

UNE CONVENTION RÉGIONALE  
CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL DANS  
LE SECTEUR DE LA COIFFURE

APEF SE DÉVELOPPE EN RÉGION

116 PROJETS LAURÉATS DU PLAN  
FRANCE 2030 EN RÉGION CENTRE



## 36 CULTURE

DANS SES TOILES, SCARA BEE  
FOURMILLE D'IDÉES !

JULIE GAYET, SON ENGAGEMENT  
POUR LES FEMMES DANS  
L'INDUSTRIE DU CINÉMA

## 39 SPORTS

QUAND LE CENTRE-VAL DE LOIRE  
SE PREND AUX JEUX



## 6 ENTREPRISES

LE SIXIÈME ÉCOPARK FRANÇAIS, EN  
CONSTRUCTION PRÈS D'ORLÉANS

MAYOU : LA MODE DE SECONDE  
MAIN SANS PRISE DE TÊTE

TUCHASSOU DEVIENT WOODLAND

LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT  
TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

## 30 LE DOSSIER

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE,  
UNE RÉVOLUTION ANNONCÉE

## 24 LE MAG

L'INTERVIEW PAUSE-CAFÉ DE  
SARAH CADOUX, PRODUCTRICE DE  
FRAISES

FAMILY BUSINESS LA PÂTISSERIE  
BIGOT, UNE INSTITUTION DE  
FEMMES QUI DURE DEPUIS 100 ANS

UN MANAGEMENT POSITIF  
POUR CONCILIER HUMAIN ET  
PERFORMANCE



## Convention régionale contre le travail illégal dans le secteur de la coiffure

Le 15 avril dernier, l'Union des entreprises de coiffure (UNEC) Centre-Val de Loire, la Chambre des métiers et de l'artisanat régionale (CMAR), la préfecture de région et la DREETS ont signé une convention de partenariat pour renforcer la lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale dans le secteur de la coiffure. La région Centre-Val de Loire compte 2 082 établissements de coiffure et 1 192 coiffeurs à domicile.

Le travail illégal dans le secteur de la coiffure se traduit par des faux statuts (faux travailleurs indépendants), une dissimulation des heures de travail effectuées par les salariés et l'emploi de travailleurs étrangers sans titre de travail, hébergés parfois dans des conditions indignes. Ce travail illégal est préjudiciable pour les comptes publics, les organismes de protection sociale, les entreprises qui subissent une concurrence déloyale et les salariés qui ne peuvent bénéficier ni d'une protection sociale, ni du droit du travail.

## APEF se développe en région

Le 2 avril dernier, une agence APEF, spécialiste du service à la personne, a ouvert ses portes à Chinon (37). Cette agence, la quatrième implantée en Indre-et-Loire, est placée sous la direction de Vanessa Palaric. « En tant que cliente, je me suis rendue compte que les prestations de services à la personne manquaient, explique-t-elle. Je me suis installée ici pour répondre à ces besoins, mais aussi parce que Chinon est un bon compromis entre ville et village. Je veux aider à développer le tissu économique local et m'inscrire dans le dynamisme du territoire. »

APEF annonce aussi la création de 1 000 postes en France, dont 40 en Indre-et-Loire (à Tours, Chinon et Saint-Cyr-sur-Loire), 10 en Loiret (à Vendôme) et 10 dans le Loir-et-Cher (à Saran). Auxiliaires de vie, assistants ménagers, gardes d'enfants, jardiniers, assistants d'agence et responsables de secteur sont les postes à pourvoir. Des CDI à temps partiel ou complet sont proposés, ainsi que des CDD pour l'été destinés aux étudiants.

## 55 040 demandeurs d'emploi dans le Loiret au premier trimestre 2024

Au premier trimestre 2024, le Loiret reste le département de la région Centre-Val de Loire qui compte le plus de demandeurs d'emploi. Les chiffres s'élèvent à 28 200 demandeurs d'emploi pour la catégorie A et 55 040 pour les catégories A, B et C réunies.

En région Centre-Val de Loire, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) s'élève à 98 150. Ce nombre a baissé de 0,3 % sur le trimestre (soit - 320 personnes) et reste stable sur un an. En France métropolitaine, ce nombre a baissé de 0,1 % sur le trimestre. Toujours en région Centre-Val de Loire, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C réunies) s'élève à 193 300. Ce nombre a augmenté de 0,1 % sur le trimestre (soit + 180 personnes) et diminué de 0,1 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre a augmenté de 0,1 % sur le trimestre.



De gauche à droite : Aurelia Fernandez, cheffe de l'URACTI (cellule de lutte contre le travail illégal de la DREETS), Aline Meriau, présidente de la CMAR, Didier Aubineau, directeur régional par intérim de la DREETS, David Brault, président de l'UNEC Centre-Val de Loire, et Florence Gouache, secrétaire régionale des affaires régionale.

## 116 projets lauréats du plan France 2030 dans la région

Deux ans et demi après le lancement du plan France 2030, la région Centre-Val de Loire compte 116 lauréats bénéficiant de 222 millions d'euros d'aides de l'État associés à plus de 630 millions d'euros d'investissements.

Parmi les nouveaux projets lauréats depuis fin 2023, sept concernent la filière automobile régionale et, notamment, un « soutien aux projets d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants », pour près de 10 millions d'euros d'aide de l'État. Au total en France, le plan France 2030 représente 54 milliards d'euros sur cinq ans.

## Le CFA des universités Centre-Val de Loire fête ses 20 ans

Le jeudi 27 juin prochain, de 9h à 17h30, le CFA des universités Centre-Val de Loire fêtera ses 20 ans d'existence au Centre de Conférences d'Orléans. Sylvie Bernard-Grandjean, présidente du CFA des universités Centre-Val de Loire, Éric Blond, président de l'université d'Orléans, et Arnaud Giacometti, président de l'université de Tours, seront présents. Pour l'occasion, des conférences, tables rondes et autres ateliers seront organisés pour notamment appréhender l'impact de l'intelligence artificielle et de la RSE dans les pratiques professionnelles et la formation par apprentissage.

# Le sixième **Écopark** français, en construction près d'Orléans

*Le 19 mars dernier, une visite du chantier du futur Écopark Orléans était organisée. Après cinq Écopark dans la région bordelaise, la marque a choisi la métropole d'Orléans pour accueillir son sixième parc.*

C'est dans le parc technologique Orléans Charbonnière, à Marigny-les-Usages (45), que le sixième Écopark français est en train de sortir de terre. Le projet avait été imaginé avant la crise sanitaire. Sur un terrain de 2,4 hectares, deux bâtiments couvriront une surface totale de 6 400 m<sup>2</sup>. Le premier bâtiment sera divisé en huit cellules, le deuxième en vingt. Trois surfaces seront disponibles à la location : 172, 230 ou 295 m<sup>2</sup>. Chaque cellule comportera un bloc sanitaire, une douche, une kitchenette et des bureaux au rez-de-chaussée et à l'étage. Il faudra compter 83 € par m<sup>2</sup> et par an. Le parc, placé sous vidéosurveillance, sera accessible de 6 heures à 20 heures et 24 heures sur 24 pour les locataires, grâce à leur smartphone. Il comptera trois entrées, trois sorties et une voie spécifique pour les poids lourds. Entre les deux bâtiments, les locataires pourront profiter d'un espace food truck et d'une aire de pique-nique avec des tables. Le chantier représente un investissement total de 10 millions d'euros et devrait être réceptionné en septembre prochain.

Écopark s'adresse aux PME, PMI et artisans. « Toutes les PME ne peuvent pas forcément emprunter pour acheter des locaux. Le plus important, c'est leur business, explique Laurent Challet, président et fondateur d'Écopark. Nous proposons une prestation clef en main toute neuve ». Parmi les 28 locaux d'activité disponibles à la location, six étaient déjà réservés à la fin mars : cinq par des entreprises locales et un par une entreprise de transport parisienne qui va s'installer à Orléans.

« **Écopark, pour des locaux d'activités écoresponsables** »



## **Électricité gratuite pour les locataires**

Pourquoi ce nom Écopark ? « Écopark, pour des locaux d'activités écoresponsables », répond Laurent Challet. Tous les Écopark possèdent sur leur toit des mini-centrales de production d'énergie solaire. À Orléans, ces centrales fourniront de l'électricité gratuite pour la climatisation et le chauffage dans les bureaux, pour les parties communes à l'extérieur (vidéosurveillance, alimentation des portails automatiques, éclairages...) et pour les bornes de recharge de véhicules électriques. La consommation d'électricité est gratuite pour tous les locataires du parc. Le parking de 140 places avec ombrières comptera 48 bornes de recharge, dont 4 de recharge rapide. Certaines bornes seront accessibles au grand public. Pour ce dernier, Écopark entend proposer une électricité 30 % moins cher que le prix du marché, et à l'avenir 50 % moins cher.

L'entreprise Écopark gère déjà cinq parcs dans la région bordelaise. Une dizaine de projets sont en cours, dont quatre déjà entamés à Tours, Toulouse, Mulhouse et Calais.

Maxence Yvernault



## L'UMIH 45 fête ses soixante ans

Le 15 avril dernier, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Loiret (UMIH 45) organisait son assemblée générale et en profitait pour fêter ses soixante ans d'existence.

L'année 1964 a vu la création d'un syndicat unique pour les professionnels de l'hôtellerie-restauration dans le département du Loiret. 2024 sera donc l'occasion de célébrer le soixantième anniversaire de cette instance départementale qui représente aujourd'hui plus de 300 professionnels. 52 % des membres de l'UMIH 45 sont des restaurants, brasseries et relais routiers. Viennent ensuite les cafés (18 %). 54 % des membres sont situés en milieu urbain, contre 46 % en zone rurale. 76 % des entreprises comptent entre un et dix salariés.

« L'UMIH 45 est représentatif du département, explique son président Jerry Gras. Nous sommes au service des adhérents de tout le département. Nos entreprises créent de la richesse et de l'emploi. On doit être vus comme des entrepreneurs. Mais l'emploi est quelque chose de compliqué dans notre profession. Le "parcours Avenir" (dispositif devant permettre aux élèves de la sixième à la terminale de construire progressivement une compétence à s'orienter, ndr) est l'action d'où l'on tire le plus de fruits et à travers laquelle l'UMIH 45 intervient directement dans les collèges. »



Franck Fuzeau, Franck Chaumès, Jerry Gras, et Rabia Krim

### Défense des intérêts de la profession

L'UMIH 45 a deux missions principales. La première est l'écoute et le conseil auprès de ses adhérents. La deuxième est la défense des intérêts de la profession et la représentation auprès des pouvoirs publics. Concernant cette deuxième mission, par exemple le syndicat est en contact régulier avec les élus du département. Plusieurs enjeux d'actualité ont été mentionnés par les différents intervenants de l'assemblée générale : le « fait maison » et le « non fait maison », les titres restaurants, les avis TripAdvisor, la concurrence déloyale d'Airbnb et les pourboires.

Jerry Gras en a profité pour rappeler la tenue de la troisième édition de la course des serveuses et garçons de café le dimanche 2 juin prochain à Orléans, et l'organisation du festival du vinaigre d'Orléans du 31 mai au 2 juin prochain.

Maxence Yvernault

## Journée de l'international en Centre-Val de Loire

VENDREDI 7 JUIN 2024  
Centre de conférences Orléans

1 événement, 3 objectifs :  
S'informer sur les premières démarches à l'export  
Conquérir de nouveaux marchés à l'international  
Renforcer les investissements étrangers

INSCRIPTION



LES RENCONTRES DE LA TEAM FRANCE EXPORT

TEAM FRANCE EXPORT  
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

RENCONTRES ÉCONOMIQUES devup International

RENDEZ-VOUS B2B - CONFÉRENCES - NETWORKING



# Mayou : la mode de seconde main sans prise de tête

*Début mars, Mathias Bureau et Lucile Bonventre, un couple d'Orléanais, ont lancé Mayou, un site Internet dédié à la mode de seconde main.*

Mathias Bureau et Lucile Bonventre sont deux passionnés de mode. Lui est un ancien responsable logistique qui a quitté son travail pour se lancer pleinement dans le projet Mayou. Elle va sur Vinted, Leboncoin ou encore EBay depuis près de quinze ans et participe à des vides-dressings depuis trois ans. Début mars dernier, ils ont créé le site Internet Mayou. Le couple récupère des vêtements d'occasion auprès de particuliers dans toute la France.

Lucile expertise et contrôle l'état et l'authenticité du vêtement. S'il est en bon état, elle procède à une estimation de son prix de vente. Des photos professionnelles sur portant sont faites, puis Mathias met le vêtement en ligne sur le site Internet de Mayou et crée des annonces sur des sites comme vinted.fr. Le particulier est rémunéré à chaque vente et le couple prend une commission sur chacune de ces ventes.

## Gagner du temps et de l'argent

Mayou entend être une solution économique et écologique : économique car le site Internet propose des vêtements de marques à moindre coût, et écologique car la mode de seconde main est meilleure pour l'environnement et diminue à terme la production de vêtements neufs, et donc de déchets. « Il y a un côté éthique auquel on tient, explique le couple. Nous ne reprenons ni ne vendons les marques assimilées à la fast fashion, car ce sont des marques extrêmement polluantes, qui produisent des quantités industrielles et qui vendent à prix bas. Ce n'est pas du tout dans notre éthique. »

« On fait tout à la place de la vendeuse ou du vendeur, poursuit le couple. Souvent, les gens ont chez eux des sacs entiers de vêtements qu'ils ne portent plus, mais ils ont la flemme de s'en occuper ! Ils n'ont pas envie de perdre du temps, de prendre les photos et de répondre aux questions des acheteurs potentiels, sur vinted.fr par exemple. Entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, les gens n'ont pas le temps. »

« On fait tout à la place de la vendeuse ou du vendeur »



Mathias Bureau et Lucile Bonventre

## « Comme neuf ou en très bon état »

Aujourd'hui, le couple reçoit quelques commandes sur son site Internet, mais l'essentiel de leur activité passe par des sites plus connus comme celui de Vinted : « C'est un passage obligé. C'est indispensable de s'y positionner. On ne cache pas sur Vinted. Cependant, le client s'y retrouve souvent face à des robots. C'est là que nous pouvons tirer notre épingle du jeu. Nous proposons un vrai service. Nous apportons une forme d'assurance et de garantie pour les acheteurs et les vendeurs, dans le sens où il peut se dire qu'il ne va pas se faire avoir. Le client évite par exemple les déconvenues sur le mauvais état d'un vêtement. Nous garantissons que ce que nous mettons en vente est comme neuf ou en très bon état. Il n'y a pas d'arnaque ou de mauvais coup. »

Site Internet : [mayou-vetements-seconde-main.fr](http://mayou-vetements-seconde-main.fr)  
Instagram : @mayou\_videdressing

Maxence Yvernault





# Tuchassou devient Woodland

*Dans l'édition du mois de novembre 2023, nous avons rencontré Montaine et Loup Vanier, pour notre rubrique Family business, dédiée aux entreprises familiales. Quelques mois plus tard, Tuchassou, leur plate-forme de mise en relation entre propriétaires de domaines et passionnés de chasse, étend son champ d'activités et change de nom.*

C'est d'abord avec ses expériences de chasse respectueuse de l'environnement et raisonnée que l'entreprise s'est fait connaître. En se plaçant sur un créneau différent de leurs concurrents et en phase avec l'ère du temps, Tuchassou s'est vite affirmée. Aujourd'hui, ce sont plus de 650 offres qui sont disponibles sur le site et qui ont donné lieu à plus de 1 500 réservations. Encouragés par des retours de témoignages très positifs de cette chasse plus responsable et pratiquée aussi bien par les femmes que les hommes, les deux frère et sœur ont décidé qu'il était temps d'élargir leurs expériences. « Notre ambition a toujours été d'aller au-delà de la chasse. Notre souhait est d'ouvrir le champ des possibles à tous les amoureux de la nature, qu'ils soient sportifs, récréatifs ou juste contemplatifs. Les offres d'évasion dans la nature sont infinies et c'est pour que chacun puisse trouver une activité à sa mesure », expliquent-ils. De fait, place à Woodland, avec ses expériences de parties



de pêche, de cueillettes de champignon, de stages de photographie animalière ou encore de soirées mirador à observer les animaux. Leur credo : proposer des moments d'intimité et d'isolement au cœur de domaines privés, exclusifs pour leur nature sauvage préservée et l'empreinte humaine réduite au minimum. « Nous connaissons tous les pêches d'étangs communaux bondés où l'on ne profite même plus de la sérénité des lieux, des balades où les chevaux s'ennuient à la queue leu leu sur des sentiers poussiéreux », témoignent-ils. Ainsi, avec leur concept, Loup et Montaine Vanier entendent bien offrir des parenthèses enchantées aux passionnés de nature, tout en apportant une source de revenus aux propriétaires de domaines privés, qui ont parfois du mal à maintenir leur héritage patrimonial.

Émilie Marmion



**Groupama**  
PARIS VAL DE LOIRE

vous présente

## L'ASSURANCE

# RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT



**pour protéger vos biens personnels**



**pour protéger les intérêts de votre conjoint et de vos ayants-droit**



**pour sécuriser l'économie de votre entreprise**



**pour prendre en charge les frais de défense**



**pour bénéficier d'un soutien psychologique**

## Contactez-nous pour réaliser votre bilan assurantiel.

Nos experts situés à Blois sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

100% avec les pros

## GroupamaPRO<sup>®</sup>

# 0969 365 500\*

groupamapro@groupama-pvl.fr | \*hors d'un appel local

Pour les conditions et les limites des garanties et des services présentés, se reporter au contrat ou voir auprès d'un conseiller GroupamaPRO.

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. www.groupama.fr - Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Shutterstock - Création : communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 04/2024.

# Le travail à distance comme outil de recrutement

*Après la crise sanitaire de 2020, bon nombre d'entreprises se sont saisies du télétravail comme d'un nouvel outil d'activité pour recruter. Le groupe Intelcia, spécialiste de la relation client et du téléconseil, joue la carte du pouvoir d'achat augmenté et de l'environnement préservé.*

Les arguments en faveur du travail à distance, le TAD, ne manquent pas : à commencer par la souplesse de l'organisation familiale entre conjoints et enfants, la réduction des heures passées dans les transports en commun ou en voiture, voire dans les embouteillages.

Intelcia a donc mené l'enquête auprès de ses collaborateurs en début d'année. 77 % des 250 salariés du site de Boigny-sur-Bionne viennent avec leur véhicule personnel et font en moyenne 31 kilomètres aller-retour. Pour eux, le calcul est rapide. C'est 7 068 kilomètres par an, soit, sur la base du barème kilométrique en vigueur, une dépense annuelle de 800 à 3 900 €, un mois de salaire en plus. Et pour ajouter à la culpabilité de chacun, cela représente aussi 126 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.

## Des arguments imparables

« Et si on donnait aux collaborateurs la possibilité de télétravailler ? » Actuellement, à peine 10 % en profitent, alors que l'accord d'entreprise stipule que cela est faisable jusqu'à trois jours par semaine, et même quatre dans certaines conditions. Certes, il faut avoir acquis des compétences, s'engager à disposer de l'environnement et de la connexion adéquates.

Avec les résultats de cette enquête, qui tend à montrer que le travail à distance bénéficie au plus grand nombre, Intelcia joue la carte de la séduction. « Avec quatre jours de travail à domicile, explique Philippe Beaugheon, directeur du site de Boigny, un salarié peut économiser jusqu'à 3 800 €, c'est aussi de la qualité en mieux, de la productivité et du plaisir en plus. » Les arguments sont imparables. Intelcia en fait un outil d'attractivité et a même développé ce qu'elle appelle des « packs », parmi lesquels les salariés peuvent choisir selon leur situation familiale.

Il y a le pack « parent solo », pour un meilleur aménagement horaire et des amplitudes variables, le pack « j'habite loin », pour quatre jours de travail à distance, un pack « étudiant » ou un pack « senior » pour un complément de salaire ou de retraite, et même un pack « travailleur à besoin spécifique », pour les personnes porteuses de handicaps.

Intelcia, qui doit recruter 70 personnes au premier semestre 2024, compte sur ses offres et les indemnités qui vont avec pour séduire. En 2023, elle avait déjà recruté 243 salariés, un chiffre significatif qui répond à une montée en charge du site de Boigny.

*Stéphane de Laage*

« Avec quatre jours de travail à domicile, un salarié peut économiser jusqu'à 3 800 € »

Intelcia est une entreprise spécialisée dans la vente et la fidélisation, la gestion de la relation client. Elle compte 40 000 collaborateurs dans 17 pays, réalise 770 millions d'euros de chiffre d'affaires, pour 220 clients. En France, l'entreprise compte 4 000 collaborateurs sur 10 sites, dont celui de Boigny-sur-Bionne avec ses 250 conseillers téléphoniques.



## La part d'entreprises créées par des femmes progresse

*L'INSEE Centre-Val de Loire a dévoilé les derniers chiffres d'une étude menée en partenariat avec la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité. En dix ans, le nombre d'entreprises individuelles créées par des femmes a plus que doublé !*

C'est une nouvelle réjouissante pour la parité : en effet, on a comptabilisé en 2022 plus de 10 000 créations d'entreprises effectuées par des entrepreneuses individuelles, contre à peine 5 000 en 2012.

En tout, on dénombre actuellement plus de 36 000 femmes à la tête de ces entreprises rien que dans la région Centre-Val de Loire, soit quatre dirigeantes sur dix. Si les créatrices choisissent majoritairement de se lancer sous le régime de la microentreprise, la part des femmes dirigeantes en entreprises individuelles hors microentreprises est quand même de la moitié.

Parmi les activités les plus représentées, on note les secteurs de la santé humaine et sociale, de l'enseignement, des activités immobilières et de divers services (artisanat, coiffure, esthétique). Il s'agit là de filières liées à des métiers

plus féminisés, mais l'on constate une hausse des créatrices dans des branches plus traditionnellement occupées par les hommes, comme les secteurs techniques et scientifiques (bureaux d'études, production et distribution des ressources). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on retrouve une majorité de femmes diplômées du supérieur parmi les créatrices.

Cette évolution positive en région Centre-Val de Loire est le fruit d'une multitude d'opérations menées au travers du Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat par les femmes. Orchestré par la direction régionale aux droits des femmes, BPI France Création et le conseil régional, il vise à inciter les acteurs de l'entrepreneuriat à mener des actions au profit des créatrices d'entreprises. Ainsi, ce collectif subventionne, au travers d'un appel à projets annuel, des initiatives d'associations ou de structures privées comme France active Centre-Val de Loire (organisateur du Concours régional de l'entrepreneuriat pour les femmes, qui fête cette année sa dixième édition). Un moyen de mettre en lumière ces créatrices et d'inciter d'autres femmes à franchir le pas.

**Retrouvez l'étude complète**  
 > [www.insee.fr/fr/statistiques/7934632](http://www.insee.fr/fr/statistiques/7934632)

Les candidatures pour le Concours régional de l'entrepreneuriat pour les femmes sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2024



Émilie Marmion

### PUBLI-INFORMATION | CPME 45

## Embauche d'un premier salarié pour une PME

*Parce qu'il est nécessaire de se poser les bonnes questions avant de recruter son premier collaborateur, le 6 juin la CPME Loiret propose à ses adhérents un atelier sur le sujet pour les accompagner dans leur volonté de grandir.*

Croître et franchir le cap de s'associer ou de recruter un salarié est une étape fondatrice dans la vie de l'entreprise. Mais rédiger un pacte d'associés ou convenir de conditions d'embauche ne s'improvisent pas. Audrey Lecadet, chargée de marketing au sein du cabinet Michel Creuzot Cabinet Martin, explique qu'« il faut suivre les modalités réglementaires, la gestion administrative et connaître les conventions de secteur. Or, dans une phase de croissance, le chef d'entreprise doit se concentrer sur son cœur de métier et a tout intérêt à déléguer ce qui risque d'être une charge mentale importante ». Certes, le métier d'expertise comptable est un métier de chiffres, mais aussi de droit social et des sociétés. On ne le dira jamais assez : mieux vaut être accompagné dans la gestion des salariés et de la paie, que de se laisser déborder dans une période pourtant si enthousiasmante.



Sophie Dru, dirigeante de SD Développement RH, ne dit pas autre chose : « L'entretien d'embauche n'a d'autre but que d'intégrer une valeur ajoutée à l'équipe. Alors il faut faire appel à l'intelligence émotionnelle. Pas de position dominatrice, même en situation d'urgence. » Autrement dit, le recrutement s'apparente à l'établissement d'un partenariat qui doit être gagnant / gagnant. « N'oubliez jamais, rappelle-t-elle, que, quelle que soit l'issue de la rencontre entre l'entreprise et le candidat, ce dernier gardera l'image que vous lui avez laissée. Il sera votre ambassadeur, que vous le vouliez ou non. »

Pour Constant Porcher, président de la CPME Loiret et gérant des agences d'intérim SIM, recruter pour une PME implique de bien définir les besoins de l'entreprise, de suivre les procédures légales en matière d'embauche et de paie et de mettre en place un processus de recrutement et d'intégration efficace pour garantir le succès de cette nouvelle collaboration.

#### MATINÉE PARCOURS DIRIGEANT

📅 Jeudi 6 juin à la CPME  
 📍 23 av. des Droits-de-l'Homme, à Orléans

Réservée aux adhérents, inscription par mail :  
 > [contact@cpmeloiret.fr](mailto:contact@cpmeloiret.fr)

## La Poste donne l'exemple

*La Poste revendique d'être une « entreprise à mission ». Le groupe se félicite, à juste titre, de l'action sociétale qu'il mène au quotidien en faveur de toutes les parités, de l'accompagnement de ses salariés et des publics les plus fragiles. Un exemple à suivre...*

Elles font évidemment penser au « drôles de dames », ces dirigeantes de La Poste, Sandrine Krief, directrice régionale courrier colis, Béatrice Tourette, déléguée régionale pour le groupe, et Stéphanie Lhoste, directrice exécutive de la branche grand public et numérique. Elles représentent la parité, mais aussi les ambitions sociales du groupe La Poste. Ensemble, elles tournent les pages du catalogue social de l'entreprise idéale, avec, notamment, une égalité salariale à faire pâlir n'importe quelle entreprise française. À peine 0,2 % d'écart... en faveur des femmes justement, et une tolérance zéro contre le sexisme ordinaire.

La Poste est une entreprise à mission, donc responsable. En février 2021, elle se donne une raison d'être supplémentaire : « Au service de tous, et utile à chacun. La Poste, entreprise de proximité humaine et territoriale, développe les échanges et des liens, en contribuant au bien commun de la société tout entière. »

Par ses actions de terrain, elle contribue au développement et à la cohésion des territoires, favorise l'inclusion sociale, promeut l'accès au numérique éthique et inclusif et, enfin, veille à l'accélération de la transition écologique.

### « Je ne suis pas capable »

« Gérer l'équité homme - femme et le bien social, c'est une question de volonté, explique Sandrine Krief. Ce n'est pas de la cosmétique. » Au quotidien, cela veut dire : pas de réunion les jours de rentrée scolaire, assumer le droit à la déconnexion, en finir avec les croyances limitantes du genre « je ne suis pas capable ».

Le métier de facteur a évolué : la tranche d'activité de 6 heures à 13 heures s'est progressivement décalée de 9 heures à 16 heures, ce qui a facilité l'accès des femmes à la profession, une autre qualité de service et une meilleure garantie de la santé au travail. S'ajoute depuis peu la combinaison du télétravail et du présentiel, qui permet à certains cadres féminins de quitter leur poste à 16 h 30 pour gérer les enfants avant de reprendre le travail chez elles.

Le handicap et la maladie sont aussi des éléments de la vie que l'entreprise prend en compte par des aménagements d'horaires. « Nous sommes suffisamment nombreux et maillés pour pouvoir assumer nos missions », explique Béatrice Tourette.



Sandrine Krief, Béatrice Tourette et Stéphanie Lhoste, drôles de dames, mais très sérieuses quand on leur parle d'équité.

La Poste finance si besoin des nounous, accompagne les aidants en aménageant les périodes de travail. « J'ai toujours 10 % de places réservés à des postes aménagés », précise Sandrine Krief. « Et l'on se fait une fierté de mener cette politique sociale dans la durée », insiste Stéphanie Lhoste. La Poste peut ainsi revendiquer un taux de 8,45 % de postes tenus par des personnes en situation de handicap, soit 3,5 % de plus que ce que la législation exige. En région Centre-Val de Loire, 6 600 emplois directs participent à la marque employeur et tous les syndicats signent régulièrement les chartes et leurs avenants pour faire avancer cette féminisation, qui ressemble à tout sauf au militantisme et au féminisme.

Stéphane de Laage

« Gérer l'équité homme - femme et le bien social, c'est une question de volonté »

Sandrine Krief

# Les inégalités salariales femmes-hommes persistent en région Centre-Val de Loire

Le 28 mars dernier, la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) du Centre-Val de Loire présentait les derniers résultats de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'index Égapro a été mis en place par l'État en 2019 pour les entreprises de plus de 250 salariés, et en 2020 pour les entreprises de plus de 50 salariés. Chaque année, celles-ci ont jusqu'au 1er mars pour calculer et publier leur résultat sur leur site Internet. Cet index, noté sur 100 points, mesure les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Il impose parfois des mesures correctives. Des contrôles sont menés chaque année par des agents de l'inspection du travail. En l'absence de correction, des pénalités financières sont possibles et peuvent aller jusqu'à 1 % de la masse salariale de l'entreprise.

1 200 entreprises privées sont assujetties à cet index en région Centre-Val de Loire. Au 1er mars 2024, 83 % des entreprises tenues de déclarer leurs index l'avaient effectivement fait (305 entreprises étaient donc en retard). Ce taux de déclaration a baissé de 7 points en un an, mais reste meilleur en région par rapport au niveau national.

## Des discriminations persistantes

82 % des entreprises ont un écart de rémunération inférieur à 10 % entre les femmes et les hommes, en équivalent temps plein, catégorie de poste équivalente et âges comparables. Seulement 14 % des entreprises n'ont aucun écart de rémunération, c'est-à-dire la note maximale. 3 % ont un écart de rémunération supérieur à 10 %. Autre exemple : 26 % des entreprises concernées ont au moins 4 femmes dans les 10 plus hauts salaires (donc une note de 10 sur 10 pour cet indicateur). À l'inverse, 33 % des entreprises concernées ont 0 ou 1 femme dans les 10 meilleures rémunérations (donc une note de 0 sur 10).

Maxence Yvernault



Fabienne Miramond-Scardia (gauche), référente régionale égalité professionnelle, et Nadia Rolshausen (droite), responsable du pôle travail, à la Dreets Centre-Val de Loire.

**CENTRE-VAL DE LOIRE  
SAISON CULTURELLE  
& TOURISTIQUE**

**NOUVELLES  
RENAISSANCE(S) !**

**EN CENTRE-VAL DE LOIRE**

**2024 / EFFERVESCENCES**

Toute la programmation sur :  
**nouvelles-renaissances.com**

**RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE**

Création : LMWR © Crédit photo : Shutterstock

# Les professionnels du bâtiment tirent la sonnette d'alarme

*Pour la première fois en Centre-Val de Loire, et même en France, les professionnels du bâtiment et de l'immobilier ont fait front commun pour lancer un cri d'alarme face à l'effondrement de leur activité. Leurs assises régionales ont rassemblé près de 350 personnes.*

C'était une première régionale, voire nationale. Le 17 mars dernier, la totalité des acteurs de la filière du bâtiment et de l'immobilier faisait cause commune pour alerter sur la situation critique de leur activité. Les professionnels du Centre-Val de Loire ont organisé au centre de conférences d'Orléans leurs premières assises régionales, qui ont réuni près de 350 personnes, preuve que leurs craintes sont partagées.

Défaillances d'entreprises, licenciements, arrêts de chantiers, chute de transactions immobilières, abandon de programmes de construction, tous les indicateurs ont viré au rouge depuis l'année dernière. La faute à l'augmentation des taux d'intérêt, au renchérissement du coût des matières premières, à la pénurie du foncier et aux conditions restrictives d'octroi des aides à l'accès au logement et à la rénovation. « On n'a pas connu une telle crise depuis la deuxième guerre mondiale », n'hésitait pas à affirmer Christian Bodin, le président de la Fédération régionale des travaux publics.

## Des mesures d'urgence pour relancer

Tous les présidents des instances professionnelles régionales avaient répondu présents : Anthony Laudat, pour la Fédération du bâtiment, Ivain Le Roy-Liberge, pour la promotion immobilière, Ludovic Dagois, pour la FNAIM, et Eric Liglet, pour l'union des industries de carrières et matériaux de construction, en plus de Christian Bodin. Lors d'une conférence de presse, ils ont déroulé la liste noire des chiffres alarmants : 433 défaillances d'entreprises, dont 153 dans le Loiret, 400 emplois perdus, une baisse de 33 % des constructions de logements, une chute de 18 % des transactions immobilières, un recul de 50 % de la vente de logements neufs et de 30 % des permis de construire. S'ils dénoncent une situation catastrophique, les acteurs de l'immobilier avancent aussi des solutions. Ils préconisent des mesures d'urgence, comme assouplir les conditions de crédits, faciliter l'accès au prêt à taux zéro, exonérer partiellement les droits de succession dans le neuf, ou encore simplifier l'obtention des primes à la rénovation. Le cri d'alarme est lancé, sera-t-il entendu ?



Pour leurs premières assises régionales, le 14 mars à Orléans, les présidents de la filière faisaient front commun : (de gauche à droite) Anthony Laudat, pour la Fédération du bâtiment, Ivain Le Roy-Liberge, pour la promotion immobilière, Christian Bodin, pour les travaux publics, Eric Liglet, pour l'union des industries de carrières et matériaux de construction, et Ludovic Dagois, pour la FNAIM.

Interrogé le 11 avril, Anthony Laudat se félicitait du succès des premières assises à Orléans, mais constatait que la situation ne s'améliorait pas. « Il y a eu de petits aménagements comme la suppression de l'approche globale pour l'obtention de Ma Prime Rénov', mais nous sommes toujours en chute libre pour la construction de logements neufs. Il y a eu une baisse des taux d'intérêt et les banques ont bien joué le jeu en rappelant leurs clients ayant retrouvé une capacité d'investissement, mais ce n'est encore qu'un frémissement, pas une envolée. »

Anthony Laudat signale de nouvelles défaillances d'entreprises du bâtiment en Indre-et-Loire et dans le Cher. « Rien n'est réglé. On nous dit que l'on atteindra le creux de la vague début 2025, mais cela fait deux ans que l'on tire la sonnette d'alarme. Alors on maintient la pression sur le gouvernement et on travaille sur de nouvelles actions pour sauver nos entreprises. »



« Nous restons mobilisés pour sauver nos entreprises »

Président de la Fédération régionale du bâtiment, Anthony Laudat dirige une entreprise de construction dans le Cher

# Y-a-t-il trop de normes pour les entreprises françaises ?

*La société française, et notamment les chefs d'entreprise, se plaignent souvent des lourdeurs administratives et de la complexité du droit français. Mais, factuellement, combien y-a-t-il de normes dans le droit français ? Et est-ce vraiment trop ?*

Le 8 avril dernier, Contribuables Associés, association de contribuables français, publiait une étude réalisée en collaboration avec Sébastien Laye, économiste et chef d'entreprise franco-américain. À la question "Y-a-t-il trop de normes en France ?", la réponse de cette étude est plutôt oui. Son titre annonce d'emblée la couleur : « La simplification administrative. Sortir de l'enfer bureaucratique français ». « Un exemple frappant de cette tendance est le code de la santé publique, doublant de volume tous les quinze ans avec une addition annuelle de 400 articles », explique notamment Sébastien Laye dans cette étude.

## 44 millions de mots dans le droit français

Le 15 juin 2023, la délégation sénatoriale aux entreprises alertait déjà sur cette question et déposait un rapport d'information intitulé « La sobriété normative pour renforcer la compétitivité des entreprises ». À noter que les trois rapporteurs étaient un sénateur du groupe socialiste, un de l'Union centriste et un des Républicains. Ce rapport expliquait notamment qu'avec 44 millions de mots, les normes sont « toujours trop nombreuses ». Concrètement, « les principaux codes utilisés par une entreprise se sont fortement épaissis en nombre d'articles depuis 2002 : le code de l'environnement a cru de 653 %, le code du commerce de 364 % et le code de la consommation de 311 % ». »

Autre chiffre intéressant : « Le coût macroéconomique de la réglementation pesant sur les entreprises [...] est estimé à minima par le gouvernement à 3 % du PIB, soit 60 milliards d'euros par an. »

Selon une consultation menée par le Sénat en avril 2023 auprès de 783 entreprises, les chefs d'entreprise estiment que 84 % des normes ne sont « pas faciles à comprendre », 90 % ne sont « pas adaptées à toutes les situations » et 82 % ne sont « pas accompagnées d'une information adéquate ». 81 % des dirigeants estiment que la complexité des normes a augmenté et 82 % que le coût de ces normes a, lui aussi, augmenté. Ainsi, 80 % des chefs d'entreprise pensent que l'administration doit mieux les accompagner et mieux les conseiller.

## Quand l'inflation devient normative

Dans une tribune parue dans le journal Le Monde en août 2022, Christophe Échoe-Duval, conseiller d'État, dénonçait déjà cette inflation normative : « En France, [les normes en vigueur] sont regroupées dans des codes [...], ce qui pourrait paraître un progrès d'accessibilité, mais révèle aussi un embonpoint ahurissant : au total, 78 codes existent à ce jour. » Christophe Échoe-Duval citait ensuite Emmanuel Macron, le 3 juillet 2017 devant le Parlement réuni en Congrès : « Sachons [...] mettre un terme à la prolifération législative.

Maxence Yvernault



©Freepik

addition annuelle de  
**400 articles**  
au code de la santé publique

Retrouvez l'étude de  
**Contribuables Associés** sur :



Retrouvez le rapport  
d'information de la  
délégation sénatoriale aux  
entreprises sur :



Retrouvez la tribune de  
**Christophe Échoe-Duval** sur :



# İoképlastic, l'industriel spécialisé dans l'injection de plastiques

*Depuis plus de cinquante ans, l'entreprise İoképlastic transforme des matières plastiques. Du célèbre tabouret du designer Philippe Starck au pot fabriqué par Le Biberon français, en passant par les accoudoirs des avions et les turbines de climatiseurs, l'expertise de l'industriel est connue et reconnue en France et à l'international.*

Fondée en 1973 par la famille Collier à Langeais, la société initialement appelée « Plastique 2005 » est spécialisée dans la transformation de matières plastiques de petites et moyennes séries.

En 2001, l'entreprise s'installe à Savigné-sur-Lathan (37). En 2017, l'entrepreneur David Rigaud la rachète et lui offre un second souffle. Son nouveau nom, İoképlastic, est d'ailleurs inspiré du nom d'une déesse grecque signifiant « qui ne renonce jamais ».

72 employés et 20 presses à injecter plus tard, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2023.

*« Si 80 % de notre clientèle est en France, nous travaillons également à l'étranger : Tunisie, Inde, Corée du Sud, ou plus récemment en Amérique du Sud. Aujourd'hui nos premiers clients sont des distributeurs et industriels de l'aéronautique,*

*suivis de près par ceux du médical, de la puériculture et de l'industrie », indique Raoul Notter, directeur commerce et développement chez İoképlastic.*

Pour l'aéronautique, l'entreprise produit des tablettes, des accoudoirs d'avion et des boîtes de sauvetage. İoképlastic est également sollicitée pour la réalisation de composants de turbines d'aération et de climatiseurs par des marques comme Carrier (spécialiste des systèmes de climatisation), et pour celle des moules à fromages Servi Doryl (spécialisée dans la fabrication fromagère). « Nous fabriquons également de nombreux produits pour la puériculture, s'enthousiasme Amélie Garnero, assistante commerciale. En sus de rehausseurs, pots et réducteurs, ce sont près de 60 000 poubelles à couches qui sont fabriquées chaque année pour la marque Angelcare. »

Le designer Philippe Starck fait également appel à l'entreprise pour fabriquer son célèbre tabouret « Bubu 1<sup>er</sup> », disponible en 80 couleurs.

Le design n'étant pas que l'apanage des clients, İoképlastic a développé des briques géantes baptisées « Brick-it ». Modulaires à 100 %, faciles à installer et à empiler, elles sont réutilisables à l'infini pour des services allant de la décoration à l'événementiel.

## L'essor des matériaux biosourcés

« Depuis huit ans, nous travaillons avec des matériaux biosourcés comme la cellulose, les coquilles d'huîtres, les épluchures de pommes de terre, etc. Ils sont utilisés par exemple pour la vaisselle de traiteurs. Si actuellement ces matériaux ont un coût plus élevé que les matériaux fossiles, la décision finale appartient au client, indique Raoul Notter. Il nous revient de lui proposer des solutions adaptées à son cahier des charges. »

Dans un contexte de hausse des coûts, l'entreprise a adhéré au Groupement d'achat des acteurs du monde de la plasturgie (GAP) pour sécuriser ses achats. Parallèlement, elle travaille également en coopération avec le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). Cette fédération lui permet d'avoir une vision complète sur les tendances du marché et les prochaines évolutions technologiques.

Enfin, depuis le 19 mars dernier, İoképlastic a intégré l'accélérateur de transition écologique de BPI. Amélie Garnero précise que « cet accompagnement est une occasion de rencontrer des confrères, d'observer ce qui se fait et de pouvoir travailler à rendre notre activité plus durable ».

İoképlastic est résolument ancré dans le présent et tourné vers l'avenir !

*Camille Colloch*



[www.iokeplastic.com](http://www.iokeplastic.com)  
[www.brick-it-france.fr](http://www.brick-it-france.fr)

Présence au salon FIP de Lyon du 4 au 7 juin 2024



# La Chambre d'agriculture du Loiret accompagne les projets d'avenir

Fidèle à sa vocation d'entreprise conseil, la Chambre d'agriculture du Loiret s'engage dans le soutien et l'accompagnement des projets qui contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. Zoom sur deux dossiers en cours.



## Agrivoltaïsme : Identifier et accompagner les projets qui répondent aux objectifs du décret et lancement des études de zonage

En pleine expansion, l'installation de panneaux voltaïques doit cependant faire l'objet d'une régulation au regard des activités agricoles. C'est tout l'objet de la loi sur l'accélération de la production d'énergie renouvelable dont les décrets d'application viennent d'être publiés.

Concernant les terres agricoles, deux cas de figures sont distingués. D'une part, les installations d'agrivoltaïsme qui doivent laisser la priorité à l'activité agricole en garantissant au moins 90% des rendements agricoles des parcelles concernées. La pérennité de l'exploitation agricole concernée, l'impact réduit sur le rendement et le maintien du revenu agricole (sans prendre en compte les indemnités liées à l'entretien des panneaux) sont les éléments clés d'un projet agrivoltaïque.

D'autre part, le photovoltaïque au sol s'applique aux terrains dont l'exploitation est rendue impossible pour des raisons topographiques, climatiques ou de nature du sol. Dans ce cas de figure, l'exploitant peut demander le changement d'affectation du terrain en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'une procédure simplifiée.

La Chambre d'agriculture du Loiret vient de lancer les premières démarches pour définir une méthodologie de détermination des terrains concernés afin de produire un document cadre qui sera soumis à l'autorité préfectorale dans un délai maximum de neuf mois.

L'intégration des éléments du décret d'application de la loi APER s'inscrit dans le prolongement de l'expertise qu'apporte déjà la Chambre d'agriculture du Loiret aux porteurs de projets photovoltaïques. En tant que bureau d'études, elle réalise en effet les analyses pédologiques, techniques et économiques afin d'étudier la viabilité potentielle de chaque projet.

## Zones agricoles protégées : deux extensions sur Orléans-Métropole

La couronne des terres agricoles protégées s'étend progressivement grâce à la mise en place de Zones Agricoles Protégées (ZAP) sur le territoire d'Orléans Métropole, en cohérence avec la Charte agricole de la métropole. Recouvrant déjà 2 331 hectares avec six localisations (Chécy, Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saran, Saint-Jean-de-Braye / Semoy, et Bou / Combleux), les terrains classés en Zone Agricole Protégée (ZAP) sont en passe de gagner des hectares supplémentaires avec l'intégration de Boigny-sur-Bionne / Marigny les Usages, et de Saint-Cyr-en-Val.

Rappelons que les ZAP permettent de protéger durablement la vocation agricole des espaces concernés et de les préserver de la pression foncière.

La Chambre d'agriculture du Loiret prend une part active dans la réalisation de toutes les étapes de l'élaboration de ces projets. Elle réalise les diagnostics agricoles, met en application les orientations définies par les élus communaux afin de définir les périmètres de ZAP et organise la concertation auprès des agriculteurs et du public. Elle apporte son expertise du milieu agricole pour accompagner au mieux les collectivités souhaitant se lancer dans une démarche d'élaboration d'une Zone Agricole Protégée.

« Les projets d'agrivoltaïsme doivent garantir le maintien d'une activité de production agricole »

# Commissaire de justice, un métier de terrain

*Contrairement aux idées reçues, le métier de commissaire de justice (anciennement huissier de justice) est un métier de terrain alliant conciliation, proximité et agilité. Les évolutions sociétales guident ce professionnel du droit, dont le champ d'activité est étendu aujourd'hui à la gestion locative.*

Il est des métiers au sujet desquels les stéréotypes sont nombreux et peuvent être accentués au gré de reportages médiatiques sulfureux. Le commissaire de justice, né de la fusion en 2022 des métiers d'huissier de justice et de commissaire-priseur, est de ceux-là.

## Nouveaux regards sur la profession

Maître Solène Etamé, commissaire de justice associée au sein de l'étude ATÉA à Tours, s'engage quotidiennement à changer le regard sur ce métier dont elle salue l'esprit d'indépendance, la grande agilité et le traitement de vastes sujets juridiques.

« Nous faisons un travail de conciliation et d'écoute. Nous apportons des conseils juridiques gratuits dans des domaines aussi divers que l'habitat, le droit de la propriété, le droit de la famille ou le droit du travail. Depuis le Covid, nous intervenons de plus en plus sur des ordonnances de protection pour des cas de violences conjugales.

Concernant les expulsions, elles représentent moins de 1 % de l'activité des commissaires de justice en France, et au sein de l'étude ATÉA elles sont de l'ordre de 1 à 2 % par mois. Les procédures d'expulsion durent entre 18 à 24 mois. On est loin des reportages sulfureux de la télévision où l'on voit l'huissier de justice, tel un cow-boy, débarquer sans prévenir. »

Le métier de commissaire de justice souffre encore par ailleurs d'une méconnaissance par les futurs professionnels du droit. « Nous avons un vrai problème de présentation du métier dans les facultés de droit ou dans les forums d'orientation, mais cela s'améliore. » Pour preuve, la participation de Me Etamé à la Nuit de l'orientation organisée par la CCI en novembre 2023 à Tours pour faire découvrir son métier.

## Un métier de terrain

« Nous sommes les seuls et les derniers professionnels du droit libéral qui vont sur le terrain, en proximité, et qui couvrent tout le territoire, souligne Me Etamé. Nous travaillons au quotidien avec des juges et sommes à la fois des professionnels de terrain, des auxiliaires de justice et des chefs d'entreprise avec une mission de service public. Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas. Récemment, j'ai réalisé un constat près du canal d'Orléans avant l'aménagement d'une vélo-route. »

Les commissaires de justice suivent les évolutions sociétales et les constats sur les réseaux sociaux sont en hausse. Comme le rappelle Me Etamé, « l'appel à un commissaire de justice permet de conserver une preuve et de protéger ses droits ».

## La gestion locative, une activité annexe

« Dans nos missions du quotidien, nous réalisons de nombreux états des lieux (souvent conflictuels entre locataires et propriétaires), rédigeons des baux et traitons les loyers impayés. Aujourd'hui plus de 1 000 commissaires de justice font de la gestion locative. C'est une activité annexe que l'étude ATÉA a développé », précise Me Etamé. Une activité précieuse pour tranquilliser les propriétaires passés, pour certains, par de grandes difficultés avec leurs locataires.

Camille Colloch

[www.ateajustice.fr](http://www.ateajustice.fr)



« On est loin des reportages sulfureux de la télévision où l'on voit l'huissier de justice, tel un cow-boy, débarquer sans prévenir »

Maître Solène Etamé, commissaire de justice à Tours

# La rénovation énergétique de votre logement vous donne un coup de chaud ?

Le dispositif Ma Métro Renov', mis en place par Orléans Métropole, permet aux propriétaires qui souhaitent mener des travaux de rénovation énergétique de leur logement de trouver en un seul et même lieu une information complète et gratuite, des conseils, un accompagnement et des aides financières.

Le chemin d'un propriétaire désireux de mener des travaux de rénovation énergétique de son logement est bien souvent tortueux et pavé d'embûches.

Et si un GPS lui permettait d'être guidé vers son objectif, afin de lui proposer le trajet le plus sûr, le plus simple et rapide, à l'écart des embouteillages administratifs, des péages à répétition et limitant les risques de sortie de route ?

C'est avec cette volonté de faciliter le parcours des particuliers dans l'amélioration de la performance énergétique de leur bien qu'Orléans Métropole a lancé, en juillet 2022, le dispositif « Ma Métro Renov' ». Un guichet unique, qui permet aux propriétaires de trouver en un seul et même lieu une information complète, gratuite, des conseils et un accompagnement (questions techniques, financières, juridiques, sociales, etc.) pour mener à bien leur projet et engager des travaux en ce sens.

Des murs à isoler ? Par l'intérieur ou l'extérieur ? Une toiture à repenser ? Des fenêtres à changer ? Une nouvelle VMC ? Un autre mode de chauffage ? Quid du plancher ? Et par où commencer ?

Sur place, les experts de l'ADIL 45-28 (agence départementale d'information sur le logement), « accueillent sur rendez-vous les porteurs de projet, afin de faciliter et sécuriser leur parcours. De la nature des travaux à leur envergure, du décryptage des devis au choix des entreprises, sans oublier les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre, qu'elles soient nationales ou métropolitaines... », détaille-t-on du côté du Pôle habitat privé d'Orléans Métropole. « Et même s'il n'est pas toujours simple de s'y retrouver, ces aides sont nombreuses ! » Une aubaine à l'heure où le coût de l'énergie explose, où les factures de chauffage jettent un froid et plombent les budgets des ménages.

Ainsi, aux aides de l'Anah (agence nationale de l'habitat), s'ajoutent celles attribuées par Orléans Métropole. Comme celle qui permet de financer à hauteur de 50% son audit énergétique, capital avant de se lancer, celle de 10 000€ (sous conditions de ressources) pour soutenir des travaux permettant d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC), l'équivalent de l'étiquette énergétique A ou B. Ou encore la Prime éco renov, soit 2000€ pour les travaux d'isolation utilisant un matériau biosourcé. Sans oublier celle qui entrera en vigueur le 1er juin, la prime dite « air bois » de 1000€, pour aider à remplacer un système de chauffage à bois de plus de 15 ans (cheminée à insert ou foyer ouvert, poêle à bois) par un équipement moderne, performant et moins polluant.

« Même s'il n'est pas toujours simple de s'y retrouver, ces aides sont nombreuses ! »

## Intéressé ?

Si vos factures d'énergie vous donnent le bourdon, si vous en avez marre de cuire comme un homard pendant l'été, ou si vous avez besoin d'adapter votre logement pour vous y sentir comme un coq en pâte, une seule adresse, et un seul numéro de téléphone pour prendre dès aujourd'hui rendez-vous !



**Chez vous, l'été, on cuit comme un homard ?**

**On vous guide dans votre projet de rénovation thermique.**

**LE SERVICE PUBLIC NEUTRE ET GRATUIT** Conseils techniques, juridiques et financiers.

ma metro renov'

Prenez rendez-vous **02 38 81 37 07** ORLÉANS MÉTROPOLE

avec l'adil

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

orleans-metropole.fr

## Contacts et renseignements :

Ma Métro Renov'  
1bis rue Saint-Euverte, 45000 Orléans  
Accessible uniquement sur rendez-vous  
02 38 81 37 07



## Bientôt un nouvel espace pour les entreprises à La Ferté-Saint-Aubin



À La Ferté-Saint-Aubin, une ancienne maison de retraite est en train d'être réhabilitée pour créer « le 109 », un lieu réunissant une pépinière d'entreprises, un espace de coworking, une salle de réunion, et accueillant les nouveaux bureaux de la direction de l'aménagement du territoire de la communauté de communes des Portes de Sologne.

Le bâtiment de 1 400 m<sup>2</sup>, avec un étage, a été construit en 1990 et a accueilli une maison de retraite jusqu'en 2020. En 2021, la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) l'a acheté pour 670 000 € à l'association La Rabolière. Les travaux de réhabilitation ont débuté en septembre 2023 et ils devraient être livrés mi-juin 2024. L'objectif à terme est de compléter l'offre de la CCPS dans l'accompagnement des entreprises. En effet, le territoire ne comptait jusque-là aucune structure pour les aider, notamment dans leur phase de création et de développement. Et aucune structure ne proposait jusque-là de location de salle de réunion pour des formations, par exemple. L'autre objectif est de créer un lieu de vie pour les entreprises du territoire. Des formations, séminaires et autres moments conviviaux seront organisés sur site.

### Le 109, un bâtiment 5 en 1 :

- Pépinière d'entreprises avec 7 bureaux de 15 à 30 m<sup>2</sup>. Loyer modéré pour location longue durée (trois ans + un an en option)
- Espace de coworking avec douze postes disponibles à la demi-journée, journée, semaine, mois ou année. Ouvert à tous : étudiants, salariés, associations, freelances...
- Bureaux « volants », avec trois bureaux louables à la demi-journée, journée ou semaine pour les entreprises ou salariés en déplacement. Il est envisagé des permanences de professionnels dans ces bureaux : avocat, fiscaliste, comptable, etc.
- Grande salle de réunion de 90 m<sup>2</sup> scindable en deux avec cloison mobile, pour les entreprises, formations, séminaires, etc.
- Bureaux de la CCPS et de la direction de l'aménagement du territoire au 109, qui permettra au service du développement économique d'être proche des entreprises.

## Une deuxième édition pour les Assises régionales de la cybersécurité

Le 20 mars dernier à Chartres, la région Centre-Val de Loire organisait la deuxième édition des Assises régionales de la cybersécurité. 350 personnes étaient présentes. Parmi elles, Manuel Barbosa, directeur général de l'entreprise Loirétaine Teamex, a raconté l'attaque dont sa société a été victime le 11 mai 2023.

Avec ses 1 800 salariés et un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros, Teamex risquait gros. « Une cyberattaque est la pire chose qui puisse arriver à une entreprise, affirme Manuel Barbosa. L'entreprise a été complètement à l'arrêt pendant trois semaines. Notre production n'est pas liée à l'informatique, c'était une chance pour nous. Mais, c'est hyper compliqué à vivre. Avant, je n'étais pas trop à l'affût des nouvelles technologies, mais aujourd'hui, je dirais aux chefs d'entreprise "soyez-le, car, sinon, ça va vous coûter cher". Nous avons revu notre système informatique et toutes nos procédures. On a subi cela une fois, on ne va pas le subir deux fois. ».

### CybeRéponse et Cyber Tour

Au cours de ces Assises régionales de la cybersécurité, Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val de Loire, a rappelé que les cyberattaques concernent « beaucoup les TPE-PME, qui n'ont pas forcément une équipe informatique. L'État a mis un million d'euros sur la table. Les résultats sont assez probants : CybeRéponse répond en moins de deux minutes si une entreprise ou une collectivité est victime d'une attaque. En moins de deux heures, on la met en contact avec une entreprise agréée et on fait un diagnostic. En moins de deux jours, CybeRéponse accompagne

sur le dépôt de plainte, car il n'y a pas d'assurance s'il n'y a pas de plainte ». La préfète a profité de ces assises pour annoncer le lancement d'un Cyber Tour en région Centre-Val de Loire qui se traduira par des rencontres avec les collectivités et les entreprises pour les sensibiliser à ces menaces. Le dispositif se rendra dans les six départements de la région.

Maxence Yvernault



Urgence : 08 05 69 15 05  
Informations : 02 19 23 04 66

# Les jeunes restent-ils en région Centre Val de Loire après leurs études ?

*27 % : c'est la part de jeunes qui étaient en région Centre-Val de Loire à 17 ou 18 ans et qui sont dans une autre région autour de l'âge de 25 ans. Rencontre avec Flavio Rasteiro, qui a fait ses études en région Centre-Val de Loire et qui a décidé d'y rester après ses études.*

Selon une étude de l'INSEE publiée en 2022, « le quart (27 %) des jeunes présents dans la région à 17 ou 18 ans habitent dans une région différente autour de leurs 25 ans. [...] Les diplômés sont plus mobiles que les non-diplômés. [...] L'absence de très grand pôle urbain dans la région peut également conduire les jeunes diplômés du supérieur à s'installer dans une autre région au début de leur carrière pour exercer des emplois en rapport avec leurs qualifications ». Autre différence : « Les femmes du Centre-Val de Loire sont plus enclines à changer de région. [...] Ainsi, entre 22 et 29 ans, près d'une femme sur trois qui vivait en Centre-Val de Loire à 17 ou 18 ans habite dans une autre région quelques années plus tard, contre un homme sur quatre. » Dernière différence : « Les jeunes habitant en zone urbaine changent plus souvent de région que ceux vivant dans l'espace rural. [...] Ainsi, les jeunes adultes issus du rural sont plus souvent restés ou revenus dans la région quelques années après leurs 18 ans que ceux de l'urbain (7 points d'écart). »

À la fin des études, « entre 22 et 29 ans, les départs et les arrivées en Centre-Val de Loire en 2018 s'équilibrent : le taux d'entrée est de 6,5 %, alors que celui de sortie est de 6,6 %. La région connaît de forts mouvements migratoires à ces âges ». Et malgré ces départs, « ceux qui partent s'installer dans une autre région [que la région Centre-Val de Loire] atteignent des niveaux de diplômes plus élevés, mais ne sont pas plus souvent en emploi ».

## « On ne pouvait pas ne pas lui proposer un poste »

Rester en région Centre-Val de Loire après ses études, c'est le choix qu'a fait Flavio Rasteiro. Avant d'y être embauché, Flavio était déjà en alternance au sein de l'entreprise Dubuis, à Villebarou (41). Il a obtenu un bac pro et un BTS au sein du pôle formation de l'UIMM Centre-Val de Loire. Il a ensuite obtenu un diplôme d'ingénieur à Polytech Orléans. Laurent Hernandez, aujourd'hui responsable du développement industriel chez Dubuis, a été le tuteur de Flavio pendant cinq ans (bac pro et BTS).

En septembre 2022, son diplôme d'ingénieur en poche, Flavio a été embauché pour un CDD de dix mois, puis en CDI en juillet 2023. « Mon parcours est rempli d'opportunités que j'ai su saisir, explique-t-il. La chance s'est présentée au bon endroit et au bon moment. Je suis toujours heureux ici. J'ai développé mes compétences. J'ai aussi toute ma famille et tous mes amis dans la région. Je m'y plais bien. » Le poste créé pour Flavio est celui de leader technique usinage. Flavio seconde désormais son ancien tuteur : « À 25 ans, Flavio est jeune, donc il passe avec tout le monde, explique Laurent Hernandez. Il y a tous les âges dans l'entreprise. Flavio aime aider les autres. On connaissait son savoir-faire et son savoir-être. On ne pouvait pas ne pas lui proposer un poste. La partie évolution interne est très importante chez nous : chaque poste est proposé d'abord au personnel. » Une des particularités de l'entreprise Dubuis est qu'elle demande des profils très techniques, et le secteur industriel fait face à une pénurie de main d'œuvre. Pour y remédier, sur 75 salariés chez Dubuis, entre 8 et 10 % sont des apprentis. Trois apprentis ont été embauchés sur les trois dernières années.

Maxence Yvernault



«  
Mon parcours  
est rempli  
d'opportunités  
que j'ai su  
saisir  
»

Flavio Rasteiro (à gauche)  
et Laurent Hernandez

# Ascensoriste, un métier d'avenir en première ligne

*Entre le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite et les besoins d'accessibilité accrus dans toutes les situations de la vie quotidienne, les professionnels de l'ascenseur sont en première ligne. Le secteur recrute plus de 1 000 collaborateurs par an. À Tours, le CFA renforce ses formations pour répondre aux besoins croissants des entreprises.*

« Les ascensoristes veillent à l'entretien d'un parc de 640 000 appareils en service en France, pour 100 millions de trajets par jour, soit le plus important moyen de transport du pays ! On l'emprunte tellement qu'on oublie qu'il faut un humain derrière pour l'installer, le faire fonctionner, l'entretenir », indique Raïd Zaraket, responsable communication de la Fédération des ascenseurs.

En France, le secteur recherche 1 000 à 1 500 techniciens par an. Des besoins qui, selon le responsable communication, vont devenir exponentiels. « On se prend aujourd'hui la première vague de la rénovation énergétique des bâtiments, et la deuxième sera la vague du vieillissement de la population et donc du maintien au domicile et de l'accessibilité. Face aux besoins en recrutement, nous nous sommes notamment lancés sur le réseau social TikTok. Nos campagnes ont cartonné auprès des jeunes, avec cinq millions de vues cumulées pour la première année », précise Raïd Zaraket.

## Un métier alliant technicité et utilité

Denis Moulinou, chargé de relations entreprises au CFA de Tours, le dit d'emblée : « Le métier d'ascensoriste regroupe une multitude de métiers, il est non délocalisable et valorisé partout. En France et dans le monde, nos jeunes ascensoristes sont très demandés, ils sont embauchés immédiatement après leur cursus, avec des débuts de carrière à 2 000 € net avec voiture de fonction. »

Face aux besoins accrus en personnels hautement qualifiés, le CFA de Tours étoffe à la rentrée 2024/2025 son offre de formation en apprentissage, avec un titre professionnel de technicien de montage et modernisation d'ascenseur en sus de son certificat de spécialisation technicien



Denis Moulinou et Rémy Lefebvre du CFA de Tours ascensoriste.

Le caractère évolutif du métier fait dire à Denis Moulinou que « quand on entre dans l'ascenseur, on n'en sort plus ! Ce métier est sans routine, avec de l'autonomie, et mobilise une multitude de compétences allant de l'électricité à l'hydraulique en passant par le pneumatique, l'électronique et la mécanique. Les appareils sont de plus en plus sophistiqués. »

Au CFA de Tours, un plateau unique de 2 300 m<sup>2</sup> sur trois étages permet l'apprentissage initial ou en continu. Avec douze ascenseurs de marques différentes, quatre ascenseurs en montage, deux salles de simulateur et un plateau technique spécial PMR, ce plateau est une pépite !

Les ascenseurs du CFA sont issus de dons des leaders du métier. « Les élèves peuvent apprendre sur un appareil d'une marque précise ou multimarques. Ils viennent de Monaco, Lille ou encore Toulouse pour se former. Nous dispensons également de la formation sur mesure pour les entreprises. En 2023/2024, cela représente près de 2 000 heures de formations », précise Rémy Lefebvre, adjoint de direction au CFA de Tours. Des chiffres loin d'être anecdotiques dans un secteur à la confluence des mutations sociales et sociétales.

Camille Colloch

[www.etreascensoriste.fr](http://www.etreascensoriste.fr) - [www.cite-formations-tours.fr](http://www.cite-formations-tours.fr)



© Cécile Cayon Photographie



© Cécile Cayon Photographie

# Un nouvel acteur dans le **paysage éducatif**

*Une nouvelle école e-artsup d'études supérieures dédiée à la communication visuelle a ouvert ses portes à Tours. Cette institution offre désormais des formations de pointe en cinéma d'animation et en jeux vidéo dans le quartier des Deux-Lions.*

Depuis la rentrée de septembre dernier, la première promotion d'étudiants de la nouvelle école e-artsup de Tours s'est lancée dans un cursus de Bachelor en cinéma d'animation. 27 passionnés se sont engagés sur l'apprentissage des logiciels de création visuelle, des techniques de narration et d'animation. Parallèlement, la section jeux vidéo accueille 20 étudiants déterminés à acquérir une expertise approfondie en Game design, Creative coding et Game art en trois ans.

Fort de sa réputation établie, notamment par son titre de meilleure école française et européenne en graphisme animé décerné lors du classement The Rookies 2023, e-artsup a étendu son influence à travers tout le territoire français. Tours devient ainsi le dixième campus de cette institution privée, hors contrat, fondée en 2001 à Paris.

À la tête de cette nouvelle antenne, affiliée au Groupe IONIS, se trouve Éric Olivier, figure connue du monde du graphisme tourangeau.

Diplômé de l'école Brassart en 1992 et ex-directeur du groupe Brassart, il précise que « l'industrie créative et du divertissement représente près de deux millions d'emplois en France, et c'est le secteur qui connaît l'une des croissances les plus rapides au monde ».

## Le secteur du jeu vidéo

Le jeu vidéo est le premier marché de l'industrie du divertissement dans le monde. « Avec un chiffre d'affaires estimé à 6 milliards d'euros, l'industrie française du jeu vidéo est aujourd'hui l'une des plus dynamiques dans le monde. La France est le premier pays en qualité de formation sur ce secteur, il y a des opportunités de carrière exceptionnelles pour les jeunes talents », explique le directeur de Tours. Aujourd'hui un jeune sur trois\* ayant entre 25 et 34 ans envisage de faire carrière dans ce secteur, ce qui laisse présager un avenir prometteur pour e-artsup à Tours.

\*Source 2023 du Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs

Sophie Manuel



Un cours à e-artsup Tours

\*prend son avenir en main

# TAKE your FUTURE\*

**22 formations Post-Bac en alternance :**  
**Bachelor**  
**BTS / Titres Pro.**  
**DCG - DSCG**  
**Licences et Master**  
(en partenariat avec le CNAM Centre-Val de Loire)

**Employeurs, mobilisez-vous pour l'apprentissage !**  
Contactez-nous pour connaître les aides

**Des filières qui recrutent :**

Marketing / Vente / Communication	Assistanat / Gestion PME
Comptabilité / Gestion	Droit / Économie / Gestion / RH
Immotique	Automatisme / Maintenance / Électronique

**3 sites de formation :**  
 ORLÉANS - TOURS - CHINON  
 ☎ 02 38 22 13 00  
[www.formation-aftec.com](http://www.formation-aftec.com)

## Sarah Cadoux, productrice de fraises

*C'est sur les terres sablonneuses du petit village de Saint-Claude-de-Diray, près de Chambord, qu'Olivier et Sarah Cadoux ont posé leurs valises en 1987. Avant tout producteurs de fraises en Sologne, ils ont élargi leur production aux vignes, à l'igname (tubercule emblématique du Val de Loire), avec un peu de cultures de céréales. Si Sarah travaillait auparavant dans la conception de prêt-à-porter, lorsque l'atelier a fermé ses portes en 2013 elle a décidé de se reconvertir pour aider l'exploitation familiale. Aujourd'hui, c'est elle qui gère tout l'aspect administratif, comptable, commercial et les ressources humaines de l'entreprise.*

### Business Model

#### ♦ Quels sont votre meilleur échec et votre pire réussite dans votre vie professionnelle ?

Ma pire réussite, c'est d'être entrée dans l'entreprise sans savoir manager. Ce n'est pas si facile, surtout dans un monde d'hommes, cela m'a demandé des efforts de savoir me faire respecter, mais au final je trouve que je m'en sors plutôt bien. Mon meilleur échec, c'est d'avoir renoncé à ce que je voulais vraiment faire. Je souhaitais être coiffeuse, mais ma mère en a décidé autrement, elle m'a forcée à devenir couturière, mais finalement j'y ai pris goût.

#### ♦ Si votre entreprise était un film ou une série, ce serait...

Oh, certainement une série d'aventures, car il arrive toujours quelque chose ! Mais on apprend au fur et à mesure du temps à trouver des solutions, comme MacGyver !



#### ♦ Votre conseil à quelqu'un qui veut se lancer ?

Il faut être motivé, sinon ce n'est pas la peine, et, surtout, il faut l'amour du travail ! Si tu fais quelque chose à contrecœur et que tu mets longtemps à avaler la pilule, ça marchera moins bien. Et bien sûr, il faut prévoir un peu d'argent.

### Parlons de vous...

#### ♦ Quelle est votre routine antistress ?

Je pratique des loisirs créatifs et du théâtre dans des associations. Il y a quelques années, ce sont mes garçons qui m'ont poussée à faire une activité. Comme j'aime bien animer les soirées, ils m'ont dit : « On te verrait bien faire du théâtre ». Aujourd'hui, ça me libère l'esprit et ça m'aide à entretenir ma mémoire.

#### ♦ Vous êtes particulièrement douée pour... et pas douée pour...

Je suis plutôt une bonne cuisinière, les gens sont contents quand ils viennent manger à la maison et me reconnaissent pour ça. Je pense aussi être quelqu'un de très sociale et j'essaie d'être à l'écoute. Je fais beaucoup de social avec mes salariés, surtout les saisonniers. En revanche, je ne suis pas douée en bricolage, je suis même obligée d'appeler quelqu'un pour accrocher un tableau au mur [rires].

#### ♦ La dernière fois que vous avez ri aux larmes, c'était pour ?

Mais je suis sans arrêt en train de rire aux larmes ! La dernière fois, c'était avec ma meilleure amie. On préparait un anniversaire et elle me disait qu'elle n'était pas douée pour manœuvrer le chariot avec une pile de chaises. Ça n'a pas loupé, elle a fait tomber une pile de dix, puis une seconde en l'accrochant au passage. On a bien rigolé !

Émilie Marmion



## La pâtisserie Bigot, une institution de femmes qui dure depuis plus de 100 ans

*On estime à 30 % les entreprises familiales qui franchissent la deuxième génération et à seulement 10 % celles qui survivent à la troisième. Nous nous sommes intéressés à ces success stories et à leurs clés de réussite. Cette fois-ci, direction Amboise, à la rencontre de Christiane et Paola, qui représentent respectivement la troisième et la quatrième génération de la Maison Bigot. C'est installées à la table familiale du salon de thé, sous le regard bienveillant de leurs ancêtres trônant sur le rebord de la cheminée, que les deux femmes reviennent sur leur saga familiale.*

Si c'est René Bigot, l'arrière-grand-père, qui a fondé la boulangerie Bigot en 1913, c'est bien son épouse Julia qui a dû rapidement tenir la boutique lorsqu'il partit à la guerre. « Elle portait les sacs de farine sur son dos parce que le boulanger était trop vieux, raconte Christiane. C'était une fille très dynamique, elle a racheté le bureau de tabac à côté pour faire un salon de thé. » De leurs trois enfants, ce fut Renée, la seule fille de la famille, qui reprit le commerce dans les années soixante. Divorcée, elle tint seule la boutique sous le regard de Christiane qui n'en perdait pas une miette.

En 1973, mère et filles travaillent ensemble et décident d'opérer de gros travaux : elles font casser l'ancien fournil, revoient l'agencement global du rez-de-chaussée et équiper l'étage d'un laboratoire. « Je disais : la place des filles est en bas, et celle des gars en haut. Maintenant, les choses ont changé, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis », sourit Christiane, sous le regard amusé de sa fille Paola. C'est cette dernière qui a repris le flambeau en 2018, après avoir travaillé dans le commerce international. « Je savais que je reprendrais un jour. C'était sous-jacent », déclare-t-elle.

« Je savais que je reprendrais un jour, c'était sous-jacent »



©Charlotte Lapeyronie

### L'art d'entretenir des relations humaines

Pour Paola, comme pour sa mère Christiane et autrefois sa grand-mère Renée, tout s'est fait assez naturellement. Pour elles qui ont été élevées dans le commerce, c'est un art de vivre, et quand bien même elles ne portent pas le nom Bigot dans leur état civil, c'est ainsi que les clients les appellent, ainsi que les employés de la boutique. « Comme je dis souvent "mes filles", les clients pensent qu'on est toutes de la même famille », s'amuse Christiane. « Certains employés me connaissent depuis que je suis toute petite, il y a de l'affection entre nous », complète Paola.

Un état d'esprit familial qui se ressent en entrant dans la boutique et qui crée l'attachement des clients à la maison. Lesquels n'hésitent pas à recommander les pâtisseries, chocolats et confiseries réputés pour leur qualité dans le monde entier. D'ailleurs, il suffit de parcourir les pages des livres d'or pour mesurer la notoriété internationale de l'établissement. Une histoire familiale donc, mais écrite avec les clients et ses salariés. Le respect des êtres humains et du travail bien fait autour de produits gourmands, c'est sans doute cela le secret du succès de la maison Bigot.

Émilie Marmion

# Un management positif pour concilier humain et performance

*Le Management Positif® est une méthode de formation au management créée en 2006 par Bruno Bortolotti. Elle vise à concilier l'humain et la performance dans l'entreprise. Le formateur possède notamment un bureau à Monts (37). Rencontre.*

Bruno Bortolotti, fondateur du Management Positif®, intervient dans les entreprises de toutes tailles et dans tous domaines d'activités. Les managers sont formés collectivement et coachés individuellement. La formation dure entre six mois et un an. Et la méthode semble porter ses fruits : plus de 3 000 cadres, managers et dirigeants de toute la France ont été formés depuis 2006. La formation permet d'augmenter de « 30 à 50 % le taux de mobilisation positif des collaborateurs », selon Bruno Bortolotti.

Mais concrètement, qu'est-ce que le Management Positif® ? Il s'agit de « former le manager à adopter des pratiques managériales qui mobilisent davantage les collaborateurs, explique Bruno Bortolotti. C'est compliqué et long de changer les réflexes et les habitudes. Ce projet intègre toute l'entreprise. Le management positif entraîne moins de conflits, moins de turnover, une efficacité meilleure, plus d'humain. Cette méthode permet de mieux répondre aux attentes des collaborateurs, qui travaillent mieux. Il y a moins d'absences, moins d'arrêts de travail. Le client de l'entreprise est aussi à l'intérieur et c'est le salarié. »

## Les générations changent, le management aussi

Depuis la création du concept en 2006, les générations ne sont plus les mêmes. La génération Y née entre le début des années 1980 et la fin des années 1990 est aujourd'hui majoritaire parmi les actifs. « La génération Y a besoin et est sensible à un management positif, poursuit le coach.



Bruno Bortolotti, fondateur du Management Positif®

« Le client de l'entreprise est aussi à l'intérieur et c'est le salarié »

Bruno Bortolotti

Cette génération Y est moins attachée à l'entreprise, moins fidèle et change plus facilement d'entreprise. Il y a moins ce sentiment d'appartenance. Avant, on était plus sur un management collectif. Désormais, on est plus sur de l'individuel, du personnalisé, du one to one, sur un management-coaching. On n'est plus dans un management de masse. »

### Pour en savoir plus :

Le Management Positif®, Bruno Bortolotti, 2016, B2 Éditions, 238 pages, 24,90 € TTC  
Libérez le positif qui est en vous, Bruno Bortolotti, 2024, Éditions Publishroom Factory, 230 pages, 16,90 € TTC  
[www.managementpositif.com](http://www.managementpositif.com)



Maxence Yvernault



Formation au Management Positif®

## Témoignage d'une association formée au Management Positif®

« FREDON Centre-Val de Loire compte vingt salariés permanents, explique Sophie Piéron, sa directrice. Parmi eux, les responsables de pôles sont avant tout des techniciens et des ingénieurs. Ils ont des profils plutôt techniques. Ils gèrent des équipes et pilotent des projets transversaux, mais ils ne sont pas formés au management. Avec Bruno, nous avons pas mal travaillé sur la communication, sur apprendre à bien se connaître, à communiquer ensemble, sur les préférences de communication de chacun. Ce management est plus actuel et adapté aux générations Y, Z... C'est un management plus moderne. D'autant plus que notre équipe est assez mixte, avec tous les âges. »

# Cinq procédures pour faire face aux difficultés de son entreprise

*Le 19 mars dernier, la Ville d'Olivet et le Groupement des entreprises d'Olivet (GEO) organisaient une conférence d'information sur le thème : « Être acteur de la gestion des risques de son entreprise ». Serge Preville, administrateur judiciaire, a présenté cinq dispositifs accessibles aux chefs d'entreprise en cas de turbulences.*

« Les dirigeants n'ont pas forcément connaissance des outils de prévention disponibles en cas de difficultés ou événements exceptionnels dans leur entreprise », explique d'abord Lucie Lamarre, avocate, conseillère municipale à Olivet et membre du GEO. « On aime bien venir à la rencontre des dirigeants, ajoute Serge Preville, administrateur judiciaire. Que son entreprise soit petite, moyenne ou grosse, le dirigeant a presque nécessairement des difficultés à gérer, mais il n'est jamais formé à ça. En France, les procédures sont très pro-débiteurs, plutôt que pro-créanciers comme en Allemagne. En France, on accorde plus d'importance à l'entreprise et à l'emploi ». L'administrateur présente ici cinq procédures possibles en cas de turbulences dans son entreprise.

**Le mandat ad hoc et la conciliation** sont deux procédures préventives, non coercitives pour les créanciers et synonymes de confidentialité absolue. Le mandat ad hoc se fait à l'initiative du dirigeant : il est le seul qui peut demander ce mandat, il choisit le mandataire judiciaire et il détermine lui-même la mission de ce mandataire. Il n'y a aucune forme de dessaisissement possible du dirigeant. « Il n'y a pas de risque à prendre ce genre de décision, poursuit Serge Preville. On y met fin quand on veut. 50 à 70 % des mandats ad hoc aboutissent positivement. Souvent,

la mission du mandataire judiciaire est de discuter le paquet de dettes, bancaires et publiques. Les banques et l'État ont des interlocuteurs spécialisés qui ont connaissance de cette boîte à outils. Souvent, le gel des remboursements est rapidement obtenu, car toutes les banques discutent en même temps. En cas de dénonciation de découvert, il faut penser rapidement au mandat ad hoc ou à une conciliation, car ils suspendent le découvert. »

**La sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire** sont des procédures publiques. La sauvegarde ressemble au redressement judiciaire, mais l'entreprise bénéficie plus tôt des effets du redressement. Procédure volontaire, la sauvegarde est plus efficace et permet d'obtenir de meilleurs résultats. À l'inverse, une part infime des redressements judiciaires aboutissent positivement. Face à ce dispositif imposé, en cas de cessation de paiement, le chef d'entreprise dispose de 45 jours pour placer son entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire. Cette dernière signifie l'arrêt de l'activité de l'entreprise.

À noter que les actionnaires d'une entreprise ne peuvent demander aucune de ces cinq procédures, ils peuvent uniquement révoquer le dirigeant. Pour savoir quelle est la meilleure procédure selon la situation de son entreprise, « l'idéal est d'en parler à son avocat ou à son expert-comptable, conseille Serge Preville. En général, l'avocat ou l'expert-comptable conseille son client et commence à tirer la sonnette d'alarme. La manière dont vous gérez pendant plusieurs années, vous la payez quand vous avez des difficultés. Il faut traiter les difficultés le plus tôt possible. Plus on réagit tôt, plus on a le droit à des dispositifs confidentiels. »

Maxence Yvernault



Serge Preville, administrateur judiciaire, et Lucie Lamarre, avocate, conseillère municipale à Olivet et membre du GEO.

« Il faut traiter les difficultés le plus tôt possible »

Serge Preville

# Les industriels de l'agroalimentaire mobilisés autour de l'usage de l'eau

*La Chambre de commerce et d'industrie du Loir-et-Cher a reçu une quarantaine d'acteurs économiques le 28 mars dernier, au sein de son pôle agroalimentaire Food Val de Loire du Controis-en-Sologne, pour évoquer la gestion de l'eau. Industriels et spécialistes du domaine ont pu témoigner des solutions à mettre en œuvre pour préserver cette ressource.*

En introduction, Marie Servière, hydrogéologue au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), est venue présenter la mécanique du cycle de l'eau : « Il faut savoir que la goutte d'eau qui s'écoule aujourd'hui ne sera pas bue avant des années », a-t-elle affirmé. On retiendra qu'en fonction de la nature des nappes phréatiques, plus ou moins libres ou captives, leurs cycles de remplissage et de déversement fluctuent, ce qui rend irrégulière la capacité disponible à l'instant T. Le BRGM suit toutefois

## Orléans accueille un salon de l'écologie

*Le premier salon de l'écologie et des énergies positives se déroulera le 1er juin, de 10 heures à 18 heures, sur le campus orléanais de l'ISC Paris.*

« Et si Orléans accueillait un salon dédié à l'écologie et sensibilisait les Orléanais ? » : c'est la question que s'est posée Nicolas Kasprzik, président de l'association orléanaise Innover pour un monde meilleur et organisateur du premier salon de l'écologie et des énergies positives à Orléans. Passionné de nature, il remarque qu'aucun salon ou foire sur ce thème de l'écologie n'existe sur le territoire de la métropole d'Orléans. Il trouve alors un allié inattendu : Pierre Barreaud, le directeur de son école, le campus orléanais de l'ISC Paris, qui accepte d'accueillir ce salon.

L'objectif du salon est de sensibiliser le grand public aux enjeux climatiques, créer un espace de rencontres entre les consommateurs et les acteurs régionaux œuvrant à la préservation des ressources, présenter leurs produits et leurs services, impulser des échanges et générer un « business vert local ».



De gauche à droite, Michaël Navarro et Sophie Le Gac de Setec Hydratec, Ludovic Lanouguère, chef de projet Life Zeus chez Monin

l'état des nappes en temps réel grâce à l'outil MétéEAU, qui permet d'anticiper les pénuries et de prendre des mesures préventives de restriction. Pour éviter d'en arriver là, d'autres moyens sont possibles, comme la réduction, le réemploi et le recyclage, expliqués par le bureau d'études SETEC HYDRATEC. Les industries Monin et Saint-Michel, témoins de la table ronde, ont illustré ces propos. Ainsi, lorsque, en 2014, le dirigeant de Monin décide de construire sa nouvelle unité de fabrication en périphérie de Bourges, il fait réaliser plusieurs études pour fonctionner en zéro rejet et réduire ainsi de 60 % la consommation d'eau prélevée. De son côté, le biscuitier Saint-Michel a expliqué comment il étudie, site par site, les possibilités de diminuer la consommation, réemployer ou recycler l'eau, parfois en impliquant ses équipementiers pour que la conception des machines intègre ce paramètre. Une manière de réfléchir et d'aborder la raréfaction de l'eau sous un angle positif, puisque, comme l'a rappelé Sylvain Chamillard, du pôle de compétitivité DREAM, « les restrictions impliquent des innovations, qui peuvent se transformer en "eau-pportunités" ».

Émilie Marmion

### Nicolas Vanier, invité du salon

Plusieurs animations en lien avec l'écologie et l'environnement, pour petits et grands, sont prévues : stands, conférences, concours des lycéens et ateliers écoresponsables. Nicolas Vanier, explorateur, écrivain, réalisateur et conférencier, partagera par exemple ses aventures, ses observations et son point de vue sur les enjeux climatiques actuels. Un concours des lycéens sera également organisé, qui mettra en valeur leurs actions écologiques.

Pour Nicolas Kasprzik, écologie ne veut pas dire déconsommation et décroissance : « Les technologies et les mentalités évoluent. Il faut vivre avec son temps, poursuivre ce développement technologique, et il faut que les entreprises soient le plus neutre possible pour l'environnement. Les entreprises peuvent allier développement économique et commercial et bienfaits sur l'environnement. »

Maxence Yvernault



SALON DE L'ÉCOLOGIE ET DES ÉNERGIES POSITIVES

# La région Centre-Val de Loire est-elle « moche » ?

*La formule « France moche » est apparue le 12 février 2010, dans une enquête du magazine Télérama sur les effets de l'étalement urbain. Elle est aujourd'hui très présente dans le discours médiatique. Cette expression un brin provocatrice s'applique-t-elle à la région Centre-Val de Loire ?*

Plusieurs villes en région Centre-Val de Loire, comme Tours et Orléans, ont déjà été épinglées par le compte X, anciennement Twitter, @lafrancemoche. La ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) a reçu en 2020 le prix de la (triste) banalité décernée par l'association Paysages de France. Avec ce prix, ce sont surtout la pollution visuelle et les nombreux panneaux publicitaires aux entrées de la ville qui avaient été critiqués.

## Solidité, utilité et beauté

Grégoire Bruzulier, directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loir-et-Cher (CAUE 41), distingue le Beau du goût. Contrairement au goût, le Beau et le moche semblent universels : quand on parle de France moche, « tout le monde trouve ces espaces moches. Le Beau est synonyme d'homogénéité, d'harmonie. La symétrie est belle. Ce qui est moche ne rentre pas dans les codes, est mal proportionné, mal conçu. »

Le directeur explique que, selon le Traité de Vitruve, du nom d'un architecte de la Rome antique, une structure doit présenter trois qualités : la solidité, l'utilité et la beauté. Certains semblent donc avoir oublié cette dernière. « Il y a un sentiment généralisé de perte de qualité dans les formes d'architecture et d'urbanisme. On n'a pas pensé la ville, on l'a produite. On n'a pas fait du moche par volonté, on a laissé une France moche se faire. Il faut introduire une notion de qualité. Une ville belle est une ville attractive. À l'avenir, on ne peut pas faire autrement que mieux penser la ville. »

La France moche renvoie notamment aux zones commerciales et zones d'activités peu esthétiques, qui réunissent ce que certains appellent des « hangars décorés ». Dans ces zones, « on consomme [de l'espace] petit à petit, sans vision d'ensemble. On choisit la solution de facilité. On a besoin de place, on va la chercher. »



Grégoire Bruzulier, directeur du CAUE 41



Frédéric Skarbek, président de l'Ordre des architectes Centre-Val de Loire

## Recréer une mixité

Selon Frédéric Skarbek, président de l'Ordre des architectes Centre-Val de Loire, « à chaque fois qu'on arrive dans une ville, on a toujours la même vision. Ces zones ont été construites sur d'anciennes terres agricoles. Cela prendra des années pour recultiver. Dès qu'il y a une sortie d'autoroute, on peut être sûr qu'il n'y aura plus de terres agricoles. La région Centre-Val de Loire risque d'être encore plus touchée à cause de sa proximité avec Paris. »

Pour le président, l'objectif principal est de recréer une mixité entre commerces, bureaux, logements et transports : « Il est difficile de circuler à pied dans ces zones. Les gens vont faire leurs courses en voiture. La France moche vide les centres-villes, et beaucoup de boutiques ferment. Mais, si ça existe, c'est qu'il y a eu une demande à un moment donné. Il faut aussi redévelopper la mobilité dans toutes ces zones commerciales. En semaine, ces zones sont mortes car les gens y vont le week-end ». Selon lui, l'une des solutions serait de réhabiliter les bâtiments vides plutôt que de les démolir ou reconstruire à côté.

En septembre dernier, le gouvernement a présenté un plan visant à transformer, moderniser et embellir ces zones commerciales. Un appel à projets de 24 millions d'euros a été lancé. Problème : la majorité des terrains sont privés. La capacité de levier de l'État et des communes semble donc limitée.

Maxence Yvernault

« On n'a pas pensé la ville, on l'a produite »

Grégoire Bruzulier

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE RÉVOLUTION ANNONCÉE

*C'est quoi l'intelligence artificielle, alias l'IA ? À quoi va nous servir cette intelligence d'un nouveau genre ? Que vont en faire les entreprises ?*

*Ces questions, nous les avons posées à des professionnels, des spécialistes qui se sont emparés de cette nouvelle technologie pour la développer, l'adapter à leur secteur industriel ou, plus timidement, pour la tester, histoire de ne pas passer à côté d'une révolution. Si l'on ne sait pas encore complètement ce que cet outil nous apportera, on sait à coup sûr qu'il aura l'effet d'un tsunami dans la prochaine décennie. De même que l'informatique, puis Internet, se sont invités et imposés dans nos vies il y a quarante ans, l'IA sera une évidence dans moins de dix ans. Séparant ceux qui l'auront apprivoisée... des autres.*

*Dossier réalisé par Stéphane de Laage*

Frédéric Ros est formel, « l'intelligence artificielle est partout et le sera de plus en plus ». Selon le directeur du Lab'IA Loire Valley (centre de ressources dédié à l'intelligence artificielle), cette intelligence tient à deux découvertes. Tout d'abord celle des « transformeurs », puis celle aboutissant au développement des Generative Adversarial Network (GAN). On parle là de progrès considérables, au point que ChatGPT n'est qu'une conséquence des progrès réalisés ; on n'a encore rien vu ! Les origines de l'intelligence artificielle remontent aux années 1950, avec les premières bases algorithmiques. Dans les années 1980, on se souvient de Mycin, un système de diagnostic médical qui utilisait l'intelligence artificielle pour identifier les bactéries qui causent des infections graves et pour recommander non seulement les antibiotiques, mais aussi la posologie adaptée au patient. Puis, à l'aube des années 2000 est arrivée la « massivité » des données sur la Toile et l'aire du big data.

La révolution moderne date de 2012, lorsque l'on est parvenu à traiter des problèmes de classification d'images avec le système d'e-learning classique. Est ensuite venue le machine learning, rendu possible par la nouvelle puissance des ordinateurs et une action croisée de l'automatisme et de l'humain. Puis ce fut le tour du deep learning, où tout est automatisé grâce à une puissance de calcul encore démultipliée. Pour comprendre l'évolution dont on parle, Frédéric Ros rappelle quelques chiffres : « Chacun d'entre nous est à l'origine des big data en échangeant des milliards de SMS et de tweets. En effectuant des milliards de recherches sur Internet, c'est l'IoT (Internet des objets, ndlr) qui explose. À cela s'ajoute la baisse drastique du coût de stockage des données. Pour 1 GO, on est passé de 300 000 \$ à 9,1 \$ en vingt ans ! Ajoutons la puissance de calcul ; un ordinateur sait faire en une seconde aujourd'hui ce qui aurait demandé 24 000 ans à un ordinateur il y a 50 ans ! »



Frédéric Ros, chercheur en IA et directeur du Lab'IA d'Orléans.

Frédéric Ros est directeur de la Technopole d'Orléans depuis 2009 et a fondé le Lab'IA Loire Valley en 2021. Chercheur associé au laboratoire PRISM, il est aussi éditeur associé de la revue Expert Systems with Applications. Une revue internationale à comité de lecture, dont l'accent est mis sur l'échange d'informations relatives aux systèmes experts et intelligents, appliqués dans l'industrie, les gouvernements et les universités du monde entier.



Frédéric Ros a publié « Feature and dimensionality reduction for clustering with deep learning »



### Qui mène la recherche ?

Toutes ces intelligences sont désormais utilisables dans l'industrie comme dans les services. Sur une ligne de production, par exemple, la machine sait reconnaître une faute grâce à des capteurs intelligents doublés de systèmes de détection, eux-mêmes couplés à des algorithmes.

Un robot sait désormais se déplacer dans un lieu qui lui est parfaitement inconnu, parce qu'il a reçu un apprentissage. C'est ce que l'on appelle le machine learning. Le deep learning, lui, est un apprentissage profond qui donne à un ordinateur la capacité de reconnaître des images, des textes, des vidéos ou des sons, à force de les lui montrer à de très nombreuses reprises. Ces formidables progrès, on les doit notamment à Yann Le Cun, un chercheur français qui a travaillé dans les années 1990 dans les universités de Paris VI et de Toronto. Sans doute la puissance de son cerveau est-elle à l'image de ses recherches, puisqu'il s'est intéressé à la conception des algorithmes de compression du format d'archive ! Il fut à l'origine du Center for Data Sciences à l'université de New York, avant de rejoindre Mark Zuckerberg pour créer et diriger le laboratoire d'intelligence artificielle de Facebook.

### À qui profite la recherche ?

Le secteur tertiaire est sans doute le premier utilisateur de l'IA, par exemple pour une campagne marketing où il faut créer des logos, retoucher des photos, y compris en 3D. Les agences de communication sont, pour certaines, hésitantes (lire plus loin), mais elles gardent un œil sur la question, au cas où...

Il y a fort à parier que dans peu de temps un hologramme vous accueillera à l'entrée de ce supermarché ou de cette entreprise. Et ce, grâce aux dernières versions des chatbots, des programmes informatiques qui simulent et traitent une conversation humaine. Grâce à eux, l'humain peut interagir avec des terminaux, comme s'il communiquait avec une personne réelle. Frédéric Ros enfonce le clou : « Mieux encore, dit-il, depuis peu, l'Open AI sait aussi cloner une voix humaine. » Adieu les voix synthétiques et cavernes. Mais c'est aussi la porte ouverte à de nouvelles fake news, dont on apprend déjà à se méfier.

« Plus sérieusement, poursuit Frédéric Ros, toutes les entreprises qui ont les moyens – assureurs, banquiers, groupes hôteliers, SNCF, EDF, institutions, collectivités et tant d'autres – ont des ingénieurs qui travaillent sur la data. » Toutes ont compris ce qu'elles peuvent en tirer.

Les GAFAM, justement, sont rapidement entrées en scène sur ce sujet, sensible s'il en est puisqu'il risque de révolutionner l'avenir. Google, Amazon, Facebook, Microsoft et les autres sont les seuls à avoir la puissance financière de développer de telles technologies.

Tous les autres laboratoires américains, français, canadiens ou chinois, travaillent en Open AI. C'est-à-dire en partageant le fruit de leurs recherches dans l'espoir, non pas de s'enrichir, mais de faire progresser la science. Frédéric Ros lui-même, au Lab'IA, utilise les versions libres comme base de travail : GitHub, mais aussi Huggingface, la plate-forme sur laquelle la communauté du machine learning collabore sur des modèles, des ensembles de données et des applications. LangChain se targue même d'être la plus grande communauté qui construit l'avenir des applications LLM, les Grandes Longway Models, autrement dit des modèles de langage possédant un très grand nombre de paramètres.

Le banquier, par exemple, a un historique de tous les profils passés et des prêts accordés. L'IA bien entraînée sait faire les comparaisons et, ainsi, mieux évaluer les risques encourus. Prêt accordé ou non, c'est l'IA qui décide. Il en va de même avec les notes que nous donnons sur les réseaux comme Booking. Bonne ou mauvaise, commentaire appuyé, ce sont autant de mails ou de messages qui sont analysés. Le modèle « analyse des sentiments » permet de donner de façon automatique des cotations positives ou négatives. Tout cela se fait à l'aide de milliards de données mises en réseau par les utilisateurs. L'open data nous trahit !

On peut « scraper » des sites Internet complets, des vidéos YouTube et en faire des résumés pour en sortir une information complète et documentée.

Pour une étude de marché, fût une époque, pas si lointaine, où l'on aurait payé un ingénieur pour collecter et comparer des données de marché. C'est désormais à l'IA que l'on confie ce travail fastidieux. Les collectivités elles aussi, s'interrogent sur l'optimisation des missions de ses agents, des postes de travail et des matériels, des emplois du temps et des qualifications.



“ ChatGPT a été une prise de conscience, et les entreprises ne font qu’entrevoir une utilité future ”

Christophe Brizot, délégué Numeum pour la région Centre-Val de Loire

### Qui sait développer sa propre IA ?

Le plus extraordinaire, c’est qu’un bon ordinateur personnel peut faire le job. Et si sa puissance de travail ne suffit pas, il est encore possible de faire faire les calculs sur le cloud. « Ce qui veut dire, poursuit Frédéric Ros, que toutes les entreprises qui ont un certain niveau de maturité peuvent se faire aider par l’IA. Les technologies peuvent leur faire gagner énormément de temps et d’argent ».

Une très bonne culture de la technologie suffirait donc pour une approche pragmatique et mercantile. « Par contre, ajoute Frédéric Ros, un deuxième niveau de maîtrise dépasse ces fondamentaux, et là, il y a beaucoup moins de monde. Ils sont salariés haut de gamme dans de grandes entreprises, ou consultants de luxe indépendants. Ceux-là ont la culture et sont beaucoup moins nombreux. Restent les laboratoires, qui ont compris que l’IA les aiderait dans le domaine de la chimie, de la mécanique ou des énergies. De nombreux travaux s’intéressent depuis quelque temps aux GNN, les graph neural networks. » Une molécule, par exemple peut être représentée par un graph, puis la puissance des méthodes du deep learning sera utilisée pour faire des comparaisons et tirer des conclusions fondamentales.

Christophe Brizot est l’un des managers du géant informatique Atos, également délégué régional de Numeum, le syndicat professionnel des acteurs du numérique en France. Atos est constructeur de supercalculateurs, il est actuellement le seul en Europe. L’entreprise développe aussi des nouveaux services relatifs à l’intelligence artificielle appliquée aux entreprises. Les « tech lead » de l’IA (les développeurs ++) créent des frameworks, des cadres pour des modèles d’IA générative. « On part de bases partagées, explique Christophe Brizot. On ne réinvente pas le modèle, on l’adapte aux besoins du client. » En quelques sortes, Atos customise une IA pour être plus efficace, plus rapide et plus fiable. Les clients veulent adapter un ChatGPT à leur secteur d’activité. « On est encore à l’étape de preuve de concept, rappelle Christophe Brizot. ChatGPT a été une prise de conscience, mais les entreprises ne font qu’entrevoir une utilité future, et ce n’est encore qu’une faible part de notre chiffre d’affaires. 2025, en revanche, marquera une progression très forte. On identifie les cas d’usages, l’intérêt de tel ou tel axe de développement. »

L’agent immobilier peut générer des visites virtuelles, l’assistant juridique, le bibliothécaire, le community manager, le copy writer ou concepteur rédacteur dans une agence de com, le développeur ou l’enseignant en ligne..., tous sont concernés par l’IA. Ceux qui vont s’emparer de ces savoirs prendront le pouvoir. Pouvoir commercial, industriel, technologique... L’IA accélère les process, notamment ceux répétables. Le temps gagné est consacré à des travaux plus productifs. « L’IA n’est pas une innovation de rupture, poursuit Frédéric Ros, car elle ne crée pas elle-même. Elle appartient à l’innovation incrémentale. Elle génère de nouvelles choses à partir de l’existant. C’est déjà beaucoup, car n’oublions pas que dans les entreprises on ne trouve pas que des savants fous. 80 % des gens font des tâches récurrentes. »







Laurène Rouillon et Jean-Baptiste Aubry, de l'agence Wam dans l'amphi de l'ETIC à Blois

### Les agences de com, entre plaisir et budget

Un résultat phénoménal aux yeux du grand public est actuellement le NLP, pour natural language processing. Un système capable d'une traduction quasi simultanée de toutes les langues de la planète avec un niveau de qualité jamais atteint. On doit cela à la naissance des « transformeurs » et, avec eux, du deep learning en 2017. Même si cela peut sembler accessoire, c'est ce qui est actuellement la partie la plus visible de l'iceberg. ChatGPT en est issu. Midjourney, quant à lui, sait générer une image à partir d'un prompt aussi simple que : « Représente-moi un individu dans la rue, qui semble en colère, enrhumé et qui marche vite. »

Pour les agences de création artistique, la fonction IA a été ajoutée aux suites Adobe et Microsoft et, avec elles, à des générateurs d'image et de texte.

Lors d'une conférence organisée en avril dernier par l'ETIC, école de design de Blois, sa directrice Cathy Beauvalley interrogeait des graphistes, des journalistes et des directeurs d'agences de communication :

### Quand l'IA est arrivée, comment l'avez-vous pris ?

– **Jean-Baptiste Aubry, directeur associé de l'agence Wam** : Je me souviens de l'arrivée du Mac. On avait compris que c'était un outil. De la même façon, l'IA nous aidera à produire et créer plus vite.

– **Vivian Bernard, explorateur IA indépendant** : J'ai pris l'IA avec le même enthousiasme qu'Internet en 1998. Avec Midjourney, je me suis pris au jeu sans en imaginer une approche métier. Avec les versions 4 puis 6, la révolution s'est faite pour l'image de synthèse.

– **Yvan Rose, graphiste et superviseur 3D** : Topaz Gigapixel nous a permis de réduire les résolutions d'images, bosser plus vite et alléger les fichiers. Les directeurs artistiques sont alors arrivés avec des maquettes ultra-poussées, ce qui a généré les premiers problèmes. Le client ne comprend pas qu'avec l'IA on ne sache pas faire plus encore ! Or l'IA vient en soutien et ne génère pas tout. Ajoutons que l'IA produit aussi des images avec des erreurs, comme un sixième doigt qu'il faut corriger !

L'IA donne des idées : on se dit parfois "qu'est-ce que va me pondre l'IA cette fois ?". Le créateur, lui, a mis ses tripes, sa souffrance et ses doutes ; pas l'IA, même si je reconnais que l'IA débloque des situations et génère quelques idées. On est dans une période transitoire et dans l'idée que l'IA peut encore être balayée par autre chose.

– **Laurène Rouillon est responsable éditoriale chez Wam** : J'utilise l'IA comme secrétaire de rédaction, pour corriger les fautes, mais aussi parfois pour éviter le syndrome de la page blanche. C'est une accroche, mais pas une façon de trouver du fond. L'IA n'est ni drôle ni subtile, elle ne se déplace pas et ne va pas interroger les vrais gens.

– **Coraline** : L'IA est un challenger qui nous permet d'aller plus loin et sans doute de faire mieux. Mais elle nous fait aussi perdre une part de plaisir. L'IA nous éloigne de ce que l'on aime faire. La question est donc de défendre son positionnement et le travail à l'ancienne.

– **Vivien** : Ceux qui tireront leur épingle du jeu seront les plus créatifs. L'IA ne change pas la donne, elle apporte de la valeur. Qu'on ne s'y trompe pas, l'IA ne facilite pas la créativité.

– **Un graphiste de l'ancienne garde observe** : Jusqu'à preuve du contraire, l'ordinateur ne rêve pas. Ce que l'on crée aujourd'hui a déjà été créé autrefois avec un papier et un crayon.

– **Jean-Baptiste Aubry acquiesce** : L'IA n'a pas de sens critique non plus. Il y aura toujours des créateurs. Rien ne vaut un bon brainstorming entre créatifs. Pourtant, quelle que soit l'approche, c'est enthousiasmant, il faut y aller.

À les entendre, on se demande tout de même si les graphistes ne sont pas un peu ronchons et ne regrettent pas déjà le crayon, l'argentique et Photoshop.

“L'IA n'est ni drôle ni subtile, elle ne se déplace pas et ne va pas interroger les vrais gens”

Laurène Rouillon



Michael Vion, dirigeant  
d'eMyoSound et Qwanteus

### Au service de la médecine

Michael Vion est ingénieur en électronique, informatique et traitement du signal. Diplômé de Polytech Orléans, il est parti travailler sur les ultrasons aux États-Unis, où il a découvert les particularités de l'environnement médical et la recherche qui lui est associée. Spécialisé sur les organes que sont le foie et le cœur, il est revenu en France et a créé en 2018 une première start-up du nom de Qwanteus.

Avec Michael, on parle de machine learning, en l'occurrence de l'apprentissage avec des algorithmes et des réseaux de neurones convolutifs. Dit comme ça, c'est un peu brutal et l'affaire ne semble pas simple ! C'est pourtant avec cette technologie que l'on peut faire apprendre à une machine une tâche précise, en l'occurrence celle qui permettra d'associer des dispositifs à base d'ultrasons, tant pour le diagnostic que pour la thérapie.

L'échographie, qui justement utilise les ultrasons, a l'avantage d'être simple, peu coûteuse, et non ionisante. Elle est aussi plus accessible que l'IRM. Elle est donc couramment utilisée pour l'étude du foie.

Avec Qwanteus, Michael s'est donc intéressé aux images échographiques du foie, pour la détection des cancers. « De par sa constitution, le foie est un organe très difficile à analyser, explique-t-il, et l'on peut facilement passer à côté d'une tumeur cancéreuse. La maladie commence par de la fibrose, puis le foie se transforme, se cirrrose, avant que n'apparaisse la tumeur. »

Qwanteus a donc voulu analyser les images en temps réel et détecter ce que l'opérateur ne voit pas. « Pour cela, nous avons acquis des échographies de patients sains, d'autres de patients atteints de maladies, voire de cancers, de tumeurs bénignes ou malignes. L'idée étant de détecter

puis de classifier. » Les acquisitions de données se font au gré des études cliniques, dans les CHU, notamment celui de Tours, et bien sûr sur Internet, où sont publiés des données issues de laboratoires dont certains participent à des « data challenges », concours destinés à faire avancer la science. « C'est un travail de fourmis, poursuit Michael, un chemin pavé de mots-clés parmi lesquels, bien sûr, ultrasound, liver, data base et bien d'autres. »

Qwanteus a ainsi collecté des milliers d'images qu'elle a réparties en plusieurs groupes. L'un destiné à l'entraînement des algorithmes, un autre pour la phase test et un troisième pour la validation.

À la question "l'IA. est-elle bonne élève ?", la réponse est sans appel : « C'est un outil extrêmement puissant que l'homme ne peut égaler. Les résultats sont bons et l'on voit grâce à elle ce que l'œil humain a du mal à voir. »

Mais l'intelligence artificielle se paye cher. Il faut des compétences humaines hors norme en matière de développement digital et, s'agissant de projets médicaux, le temps est extrêmement long, avec des dossiers réglementaires qui s'étalent sur sept à huit ans. Les développeurs cherchent donc des investisseurs. Ces derniers hésitent, question de rentabilité à court ou moyen terme, et sans garantie de résultats. Ajoutons que, s'il y a bien des médecins avant-gardistes qui utilisent volontiers cette technologie nouvelle, beaucoup voient en elle une menace à leur expertise. Le lobby anti-IA est tenace.

eMyoSound est une autre start-up que Michael dirige. Il est toujours question de machine learning et de diagnostic médical, mais cette fois focalisée sur le cœur. L'entreprise travaille au développement et au perfectionnement d'un appareil à ultrasons qui analyse la rigidité du myocarde, le muscle qui constitue cet organe vital. Une quinzaine de personnes travaillent le sujet en R&D à Tours et en laboratoire de recherche à Paris. « Les mathématiques standard, c'est bien, convient Michael, mais les algorithmes d'IA vont infiniment plus vite. »

Les investisseurs semblent confiants, puisque eMyoSound vient de réussir une levée de fonds importante qui lui permettra de travailler sereinement quelques années, en incluant les essais cliniques aux États-Unis.

« Les mathématiques standards, c'est bien... Les algorithmes d'IA vont infiniment plus vite »



# Nos inquiétudes en trois points

Ceux que l'on appelle les « tech lead » sont des informaticiens qui maîtrisent plusieurs langages, à minima Java et Python, et se sont intéressés au machine learning avant de devenir des experts de l'IA générative. On se demande souvent si ces brillants cerveaux ne sont pas les fossoyeurs de certains métiers demain. Christophe Brizot se veut rassurant à ce sujet : « L'IA va impacter nos métiers, c'est une évidence. À chaque arrivée de nouvelles technologies, dit-il, on se demande invariablement si certains métiers ne vont pas disparaître.

En fait, on s'aperçoit que non, voire même que ça en a créé d'autres et que ça a parfois soutenu la croissance de notre activité en créant des besoins nouveaux.»

Problème récurrent : la France a de brillants cerveaux et de vraies fédérations d'entreprises digitales. Mais il semble que l'on manque de capacité à investir pour le développement de modèles. L'argent est outre-Atlantique. De même que les données que nous partageons (photos et textes) sont hébergées aux US et entraînent leurs IA.

L'entraînement des modèles demande des supercalculateurs, CPU/GPU, qui sont la quasi exclusivité de l'américain Nvidia, comme les microprocesseurs étaient celle d'Intel et d'AMD. La France a fait la carte à puce, mais aujourd'hui la souveraineté de l'Europe est en jeu. Atos est le seul producteur européen de supercalculateurs, les autres sont chinois et américains. Plus délicat, le seul fabricant au monde de composants pour CPU/GPU est taïwanais. On peut s'interroger sur la souveraineté et l'indépendance stratégique de l'Europe.

Pour l'application médicale de l'IA, la réglementation médicale européenne est à juste titre sécuritaire et complique singulièrement la mise sur le marché d'appareillages nouveaux. Si certaines start-up se développent en Europe, elles réalisent en conséquence leurs essais outre-Atlantique. Nous prenons ainsi le risque de voir, à terme, partir certains de nos brillants cerveaux pour des cieux plus prometteurs, tout du moins plus conciliants.

Où l'on voit que l'intelligence artificielle n'est pas un combat d'arrière-garde. Bien au contraire, elle préfigure, à n'en pas douter, des grandes réussites industrielles de demain. Dans son programme « France 2030 » pour la réindustrialisation, la France serait bien inspirée de mobiliser les finances qu'il lui reste pour soutenir la recherche dans un secteur qui va bientôt révolutionner notre vie.

## Coexister avec une IA

Lors de la quatrième édition du TEDxBlois qui s'est déroulée le 6 avril dernier au Jeu de paume, Benjamin Hoguet, auteur et créateur d'œuvres numériques utilisant l'intelligence artificielle, est intervenu sur le thème « Coexister avec une IA ». « À partir de 2020, explique-t-il, j'ai commencé à créer avec des intelligences artificielles dites génératives des IA qui permettent de générer du texte, du son, des images, de la vidéo à partir de commandes très simples. Puis, avec ces IA génératives, j'ai créé un jeu vocal dans lequel vous discutez avec une IA humoriste et psychotique, j'ai donné des avatars parodiques aux personnages de mon dernier documentaire télé et j'ai créé une pièce de théâtre dans laquelle le public et l'IA collaborent pour générer des décors en temps réel. »

« Ces IA génératives, je les ai adoptées tête baissée, poursuit-il. Enfin ! Je pouvais être plus prolifique, plus autonome, plus original aussi. Grâce à elles, j'ai produit à un rythme effréné. En quelques semaines naissaient des projets qui mobilisaient d'ordinaire quatre, cinq ou six personnes pendant des mois. Il est là le problème, n'est-ce pas ? Quatre, cinq ou six personnes n'ont précisément pas travaillé sur ces œuvres. Alors, après l'euphorie décomplexée des débuts est venu le temps des questionnements. Une coexistence entre l'IA et l'artiste est-elle seulement possible ? »

Visualisez le talk de Benjamin sur [www.tedxblois.com](http://www.tedxblois.com)



©Nguyen Tuan

En lire + sur le TEDx p.33

## Dans ses toiles, Scara Bee fourmille d'idées !

*Valérie a longtemps attendu avant de s'autoriser à devenir Scara Bee. Depuis sa métamorphose, elle propose une peinture qui fait du bien, vivante et pétillante. Comme elle !*

C'est l'histoire d'une petite fille qui a soif de culture artistique. Mais elle est née en province, loin des plus beaux musées français, alors, pour compenser, elle dessine des planches entières de l'encyclopédie Tout l'univers. Son rêve secret : « Devenir artiste peintre et vendre [s]es toiles sur la place du Tertre à Montmartre ! »

### La découverte de l'univers de la mode

Ses parents lui offrent des cours de dessin. « Ma professeure m'a très vite fait dessiner des nus, se souvient Valérie alias Scara Bee. Elle m'a appris beaucoup de choses, elle m'a réellement prise sous son aile. Je ne voulais que peindre, peindre et encore peindre. »

Mais la peinture est considérée comme une activité peu sécurisante par ses proches. Comme elle coud beaucoup avec sa mère et sa grand-mère et que le milieu de la mode lui plaît aussi, elle entre, après une prépa Art, dans une école de stylisme-modélisme à Paris avec l'idée de dessiner des tenues. « J'ai découvert un monde exceptionnel. D'abord les musées parisiens, et puis, en tant que petite main habilleuse sur les défilés, l'univers fantastique de la mode, plein de couleurs, de matières... »

Diplômée, Valérie travaille dans le secteur textile, dans celui du design optique, puis devient directrice artistique d'une société de papeterie, carterie et faire-part. « J'y suis restée cinq ans, et puis les SMS ont remplacé les cartes postales... » Elle monte une société avec celui qui allait devenir son compagnon : Citrouilles et Papillons, qui deviendra Motion Kiwi quand, lassés du tumulte parisien, ils déménageront à Orléans. Elle en est l'illustratrice. Mais la peinture reste, pour Valérie, un désir inassouvi... « Avec l'illustration, on n'existe pas en tant qu'artiste, et j'avais besoin de travailler la matière. Un jour, me disais-je, tu feras ta propre peinture, tu exposeras tes toiles. »

### Une histoire qui nourrit son œuvre

Finalement, elle se lance à 40 ans, encouragée par son compagnon et associé : « C'était le moment ou jamais. Et je me rends compte que tout ce que j'ai fait jusque-là m'a nourrie et m'a servi à arriver là où je suis, alors que je me suis souvent questionnée sur la pertinence de mon parcours qui peut paraître très surfait, très paillettes, très loin de ce que je suis, finalement. Je me suis inspirée de tous les films que j'aime, Peau d'âne, Sissi, Diamants sur canapé avec Audrey Hepburn, des actrices belles, féminines, très stars, qui m'ont fascinée avec leur côté très chic, très lisse, très parfait. Et j'ai mélangé cela avec l'univers (aujourd'hui vintage) dans lequel j'ai grandi dans les années 1980. Les platines disques, les appareils photos argentiques, les téléphones à cadran rotatif... Des objets

qui rythmaient ma vie avec des designs et des couleurs incroyables. C'est ma petite madeleine de Proust, le rappel de mon enfance douce et colorée. J'avais besoin de sortir ça de moi. Je mets tout ce que je suis, tout ce que j'ai, dans ma peinture. Illustratrice, je réponds à la demande de mes clients dans un style précis. Scara Bee, c'est une autre démarche, c'est ma création personnelle, c'est moi. » Une toile en appelle une autre. Une véritable boulimie de création ! Ses premières œuvres sous le bras, Valérie franchit la porte de la galerie L'art ancien, à Orléans. « Le propriétaire Philippe Vasseur examine mes tableaux et me lance : "C'est intéressant..." » Tellement intéressant que Philippe décide de travailler avec Valérie. « Pour moi, ça a une valeur considérable qu'il veuille proposer mon travail. Je suis également représentée dans une galerie à Angoulême, une à Limoges et une à Lyon. À chaque fois, ce sont de belles rencontres et de belles histoires qui m'aident à avancer. »

Estelle Cuiry



## Un village des solidarités place du Martroi à Orléans

*Le Lions International organisera un village « Lions en fête » pour les solidarités le 23 mai prochain, place du Martroi à Orléans.*

La 72<sup>e</sup> Convention nationale annuelle du Lions International se tiendra le 24 et 25 mai prochain au sein du complexe événementiel CO'Met, rue du Président-Robert-Schuman, à Orléans. Plus de 1 000 congressistes de toute la France sont attendus. Le village des solidarités organisé place du Martroi, dans le centre-ville d'Orléans le 23 mai, sera donc destiné aux congressistes mais aussi aux Orléanais. Il sera animé autour de quatre pôles pour lesquels le Lions International agit au quotidien : environnement, santé, handicap et jeunesse. Sur le pôle jeunesse par exemple, l'USO tennis, club de tennis de la ville d'Orléans, proposera des jeux pédagogiques pour les enfants.

L'association Handi'chiens sera présente sur le pôle handicap. Celle-ci possède un centre d'éducation à Vineuil (41). Deux chiens dits d'assistance judiciaire ont, par exemple, été formés par l'association et sont aujourd'hui



présents au tribunal judiciaire d'Orléans. Les chiens peuvent aussi être formés par l'association pour détecter les crises d'épilepsie.

### Lunettes, radios et stylos

Sur le pôle santé, une collecte de lunettes, radiographies argentiques et stylos usagés sera organisée. En 2022, l'association Médico a récupéré cinq millions de paires de lunettes chez les opticiens en France. 500 000 paires ont ensuite été reconditionnées pour les populations défavorisées dans les pays en voie de développement. Depuis 2023, 39 000 stylos usagés ont été collectés, puis transformés en mobilier urbain. Onze tonnes, soit près de 440 000 radiographies argentiques ont été récupérées en deux ans, ce qui a permis de reverser 17 000 € grâce au sel d'argent présent dans les radios.

Le 24 mai, deux concours gratuits et ouverts au public sur inscription seront organisés à CO'Met : un concours d'éloquence et un concours de clarinette.

*Maxence Yvernault*

## La magique saison d'art de Chaumont-sur-Loire

*Avec sa saison d'art 2024, le domaine de Chaumont-sur-Loire nous entraîne cette année dans des rencontres inédites, entre monstres et folies. Du 30 mars au 27 octobre, il se transforme en un théâtre enchanté où la nature et l'art fusionnent.*

La découverte immersive sur 32 hectares plonge le visiteur au cœur de la création contemporaine, le guidant à travers une promenade parsemée de rencontres féériques.

### Le monstre de Miquel Barceló

Dans un bosquet du parc historique apparaît une création monumentale, tel un monstre mythique émergeant des profondeurs de la terre, la bouche géante prête à nous engloutir. La Grotte Chaumont de Miquel Barceló est une œuvre colossale, façonnée en céramique dans l'atelier briqueterie de Majorque. Ce maître vénéré de l'art contemporain international a relevé à Chaumont-sur-Loire un défi aussi bien artistique que technique. Un four énorme de six mètres par neuf a dû être créé pour cette sculpture aux dimensions impressionnantes. Elle s'épanouira au sein de la nature, demeurera imperturbable face aux intempéries, cette première céramique de Miquel est conçue pour l'éternité.

*Miquel Barceló devant sa Grotte à Chaumont*

### Promenade sensorielle

Sous l'auvent des écuries, une autre rencontre extraordinaire nous attend : Le Locataire, de Gloria Friedmann. Une sculpture imposante en terre qui interpelle sur notre relation complexe avec la nature et notre responsabilité en tant qu'habitants de cette planète. Puis lors de la déambulation dans les galeries hautes du Château, les couleurs des tableaux de Vincent Bioulès nous illuminent. Une quarantaine de peintures nous révèlent avec subtilité la beauté de la nature qui nous entoure. La promenade continue avec les jardins merveilleux de Damien Cabanes, dans les galeries de la Cour Agnès Varda. Ces grandes peintures sur papier ont la fraîcheur du saisissement de l'instant et captivent par leur sensibilité.

Entre découverte de 90 nouvelles œuvres d'une quinzaine d'artistes ou retrouvailles des œuvres pérennes, la saison d'art 2024 de Chaumont-sur-Loire offre une promenade sensorielle magique. L'occasion de se laisser emporter dans un univers de contes et de folies.

*Sophie Manuel*



# Julie Gayet, son engagement pour les femmes au cinéma

*C'est en tant que marraine de la semaine Elles, organisée par la Ville de Blois et les associations locales, que l'actrice et réalisatrice Julie Gayet est venue présenter en avant-première Olympe, une femme dans la Révolution, son film sur la vie d'Olympe de Gouges. Devant un public venu nombreux, elle a pu expliquer ses choix de réalisation et a témoigné de son engagement pour l'émancipation des femmes.*

« J'avais envie de monter une série sur les femmes révolutionnaires. Olympe est la première figure féminine qui sera diffusée sur France TV d'ici quelques mois », a confié Julie Gayet.

Coréalisatrice pour la première fois, c'est avec une pointe d'émotion non dissimulée qu'elle a accueilli les retours du public blésois, autant séduit par l'histoire de la femme révolutionnaire, auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, que par la prestation de Julie Gayet, son interprète. « On voulait mettre ses mots dans la voix off pour raconter la modernité de cette femme. Parler aussi des clubs de femmes qui existaient à l'époque, comme toutes les associations qui défendent les droits des femmes aujourd'hui. Ce n'est pas nouveau, a-t-elle expliqué. Aussi, parler de cette dernière période où elle a été incarcérée est une référence à l'enfermement des femmes, aux vœux forcés dans les orphelinats, ou aux internements dans les hôpitaux psychiatriques ; il y a aussi un parallèle avec ces femmes afghanes ou iraniennes qui sont enfermées. »



Depuis l'affaire Harvey Weinstein qui a déclenché le mouvement MeToo, les lignes bougent dans l'industrie du cinéma. La place des femmes change peu à peu, notamment grâce au Collectif 50/50 qui promeut l'égalité des femmes et des hommes et la diversité sexuelle et de genre dans le cinéma et l'audiovisuel. Julie Gayet, qui est investie dans l'association, a pu donner quelques exemples d'actions menées : « Une charte qui engage à la parité a été créée, elle a été signée par tous les festivals de cinéma du monde. On demande à ce qu'ils nous fassent remonter les chiffres du nombre de femmes dans les comités de sélection. Parfois, juste leur poser la question fait naître une prise de conscience ! » Pour son film, la coréalisatrice a mis un point d'honneur à embaucher le plus de techniciennes possible. Elle s'est également livrée à un petit jeu lors des recrutements : elle a demandé aux femmes qui exercent des métiers plutôt féminisés, comme les maquilleuses et les coiffeuses, quelles seraient leurs prétentions salariales, et a fait de même avec leurs homologues masculins. Elle a pu dresser ce bilan édifiant : alors que les hommes demandaient 3 500 € de cachet, les femmes n'osaient guère demander plus que 1 200 € en moyenne ! « Avec le Collectif, on a mis en place une grille de rémunération, et des bonifications du fonds de soutien au CNC ont été instaurées s'il y avait plus de femmes embauchées », a-t-elle précisé.

Également présidente de Ciclic, l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, Julie Gayet est engagée depuis longtemps pour la culture aux côtés des femmes. « On ne naît pas féministe, on le devient », dit-elle. Après dix ans de bataille pour faire connaître l'endométriose et son combat aux côtés de la Fondation des femmes, elle continue de tracer son chemin en semant, tant qu'elle peut, ses graines pour l'égalité.

Émilie Marmion



© Ville de Blois - Deepha Photographie



# Quand le Centre-Val de Loire se prend aux Jeux

*En préambule aux Jeux olympiques de Paris, les services de l'État se mobilisent en région Centre-Val de Loire pour déployer un plan territorial comportant des centaines d'animations, dont un parcours « Prends-toi aux Jeux ! » avec des étapes dans vingt-quatre villes de la région.*

Il régnait une ambiance de joyeuse et dynamique cour de récréation, ce matin du 2 avril dernier devant la solennelle façade de la préfecture de région, à Orléans. Des élèves des écoles primaires disputaient des épreuves de lancer de balle, d'escrime, de planche à roulettes, mais aussi de basket en fauteuil roulant. Il s'agissait de donner un aperçu des animations qui vont se déployer essentiellement en mai et juin dans 24 villes du Centre-Val de Loire sous le label « Prends-toi aux Jeux ! ». À chaque étape de deux jours, il sera proposé aux scolaires de s'initier à la pratique de différentes disciplines sportives le premier jour, le second étant ouvert au grand public. Ces 24 étapes s'ajoutent à de multiples événements sportifs, éducatifs et culturels programmés par les clubs et les associations, en coordination avec la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

« Ces animations vont irriguer le territoire régional et porter les valeurs de l'olympisme que sont l'excellence, le dépassement, la solidarité, mais aussi le plaisir de la fête », a souligné la préfète de région, Sophie Brocas, en présentant l'ensemble du dispositif.

## Un budget de 500 000 €

Pour porter la bonne parole des JO 2024 et promouvoir les valeurs du sport, les organisateurs compte s'appuyer sur la « Team CRds » (conférence régionale du sport Centre-Val de Loire) composée des 24 athlètes de la région sélectionnés pour les Jeux olympiques et paralympiques. Ils ont été réunis en décembre dernier à Châteauroux (Indre), où se tiendront les épreuves de tir.

Le programme « Prends-toi aux Jeux ! », ce sont aussi des conférences qui se sont tenues dans chaque département et également une programmation culturelle dédiée. Le ministère de la Culture et la direction régionale de l'action culturelle ont lancé un appel à projets qui a permis de sélectionner 25 événements artistiques, musicaux ou théâtraux dans les six départements (voir en encadré). Tous ces événements sont gratuits, grâce à un financement public d'environ 500 000 € au total. L'important sera surtout de participer, comme le disait un célèbre baron.

Bruno Goupille

## Loiret : sport et culture au programme

### Étapes sportives :

La Ferté-Saint-Aubin : 17 et 18 mai ; Bellegarde - Quiers-sur-Bezone : 31 mai et 1er juin ; Beaugency : 28 et 29 juin.

### Animations culturelles :

« Mouton noir », de Paul Molina, 4 juin, La Passerelle, Fleury-les-Aubrais

« Plusieurs », de Bertrand Bossard, 6, 7 juin, scène nationale à Orléans

« Out of the blue », de Frédéric Vernier et Sébastien Davis-Van Gelder, 11, 12, 13 juin, scène nationale à Orléans.

### Série d'animations sur le thème

#### « Portrait : danse et sport »

« Discofoot du CCN », Ballet de Lorraine, 15 juin, Palais des sports d'Orléans ; « Lutte(s) » de Thierry Micouin, fin juin / début juillet, Complexe sportif La Source, Patinoire d'Orléans ; Focus Lou Orblin/Break dance performances/street show, 2 juin/ début juillet, Espaces publics d'Orléans, Musée des Beaux-Arts

« Bleu piscine », spectacle chorégraphique d'Anne Perbal, 24 juin, piscine l'Obraysie à Saint-Jean-de-Braye, et 10 juillet, piscine Poutyl à Olivet.

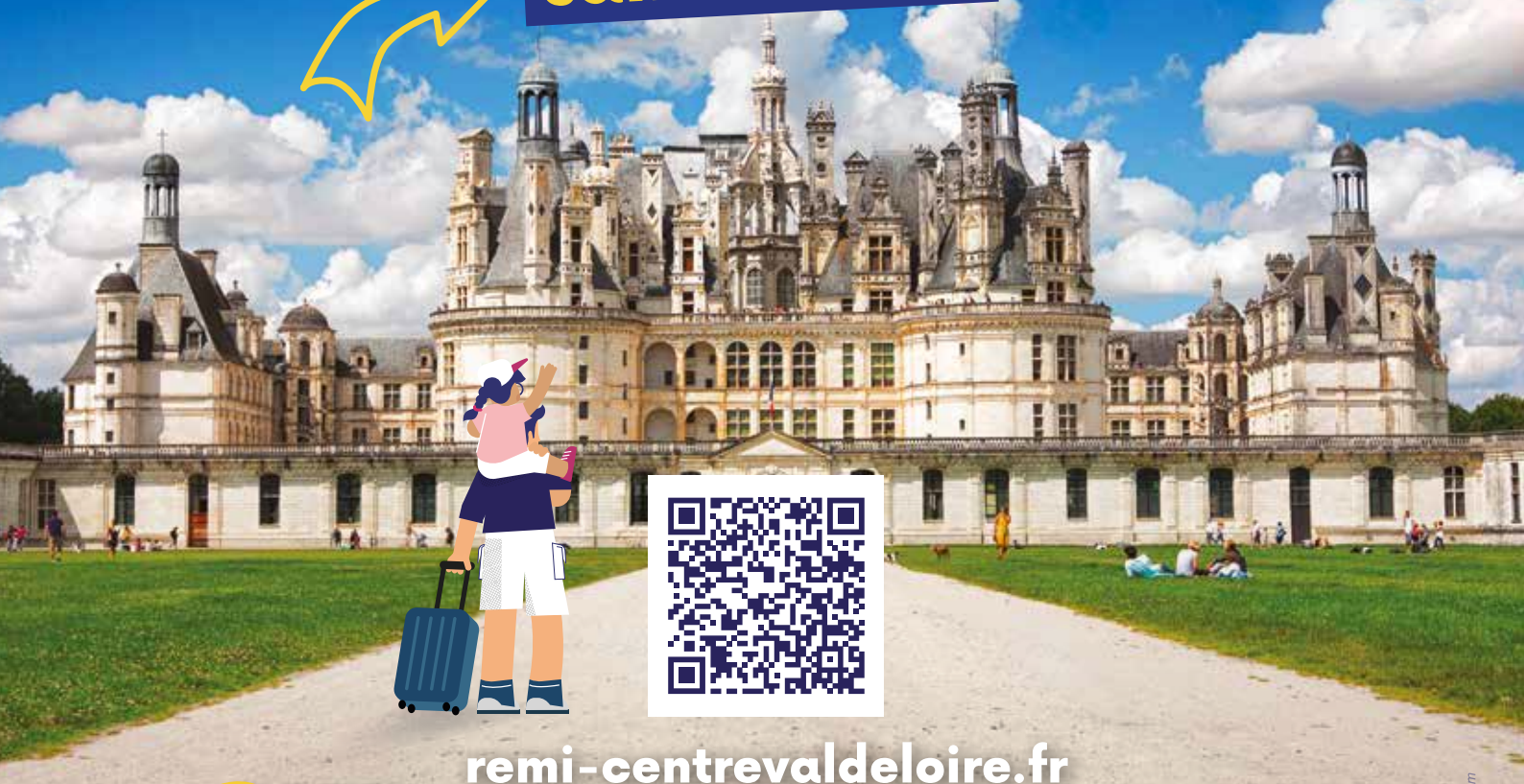


L'opération « Prends-toi aux Jeux ! » a été lancée par des animations sportives pour les scolaires dans la cour de la préfecture d'Orléans, le 2 avril.

# ESCAPADES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Plus de 100 lieux à découvrir

sans voiture



[remi-centrevalde Loire.fr](http://remi-centrevalde Loire.fr)

